

# de Schoulbuet



Informatiounsblat vun der Gemeng Stengefort

N° 10 / Rentrée scolaire 2015/2016

COMMUNE DE  
STEINFORT

## Sommaire

Éditorial - p. 1 / Les organes de l'école - p. 2-4 / Organigramme - p. 5 / Organisation scolaire - p. 6 / Effectifs de classe - p. 7 / Infos - p. 8-10, 14-16, 18-25 / Horaire de classe - p. 11 / Règles de la vie en commun - p. 12 / Transport scolaire - p. 13 / Bilans - p. 17 / Aus dem Schouljoer 2014/2015 - p.26-47 / LASEP Steinfort - p. 48 / Vacances & congés scolaires, annuaire téléphonique - couverture





Edité par l'Administration communale de Steinfort  
Service des Relations publiques  
B.P. 42 • L-8401 Steinfort  
Tel: 399 313-214 myriam.kneip@steinfort.lu  
en collaboration avec le comité d'école.

Numéros de téléphone et adresses des différents bâtiments scolaires:

### Cycle I - Précoce

---

STEINFORT (Maison Relais) 399 313-360  
7B, rue de Hagen L-8421

KLEINBETTINGEN 26 10 89 47  
7, rue du Parc L-8380

### Cycle I - Préscolaire

---

STEINFORT (Maison Relais) 399 313-337  
7b, rue de Hagen L-8421

KLEINBETTINGEN 26 10 89 46  
7, rue du Parc L-8380

KLEINBETTINGEN (Al Spillschoul) 39 92 69  
7, rue du Parc L-8380

HAGEN 39 60 61  
rue de l'École L-8367

### Cycles II-IV - Primaire

---

STEINFORT  
rue de Kleinbettingen L-8436

Bâtiment primaire: 399 313-300  
Fax 399 313-930

Bâtiment complémentaire: 399 313-310  
Fax 399 313-931

KLEINBETTINGEN  
rue de la Gare L-8380 39 92 70  
Fax 39 56 54

HAGEN  
rue de l'École L-8367 39 85 93  
Fax 26 30 59 93

### Autres

---

Piscine 399 313-400  
Hall Sportif 399 313-410

Maison Relais Steinfort 399 313-380  
7b, rue de Hagen L-8421

### Président du Comité d'école

---

KOHNEN Christian  
rue de Kleinbettingen  
L-8436 Steinfort  
christian.kohnen@education.lu

Tél.: 399 313-301  
Fax: 399 313-930

### Inspectorat

---

GREISCH Marie-Paule, Inspectrice  
Bureau régional Centre - Bertrange

17A, rte de Longwy Tél: 26 44 62-50  
L-8080 Bertrange Fax: 26 44 62-51  
secretariat.centre-bertrange@inspectorat-men.lu

L'école fondamentale Steinfort sur internet:

**[www.schoul-stengefort.lu](http://www.schoul-stengefort.lu)**

Adresse email: **[primaire.steinfort@ecole.lu](mailto:primaire.steinfort@ecole.lu)**



### Adresse postale:

École Fondamentale Steinfort  
B.P. 31  
L-8401 Steinfort

## MOT DU PRÉSIDENT



Chers parents,  
Chers lecteurs,

Les vacances d'été touchent à leur fin et la rentrée scolaire 2015/2016 s'annonce.

A l'instar des années précédentes, la présente édition du « Schoulbuet » aimerait vous fournir toutes les informations qui pourraient être utiles pour accompagner vos enfants durant l'année scolaire 2015/2016.

Ce bulletin scolaire rassemble bon nombre d'informations sur la vie scolaire susceptibles de vous intéresser tout au long de l'année scolaire 2015/2016 et vous fera découvrir quelques moments forts de l'année scolaire écoulée avec une rétrospective richement illustrée.

Vous trouverez dans ce dossier des éléments de contact entre l'école et, vous, les parents de nos élèves. Nous sommes persuadés en effet, qu'une bonne collaboration entre les parents et les enseignants est un élément essentiel d'une éducation réussie du jeune.

Vous, chers parents, vous pouvez contribuer à la réussite scolaire de votre enfant en montrant à votre enfant que vous vous intéressez aux choses qu'il apprend à l'école, en appuyant le travail de l'équipe enseignante et en participant activement à la vie scolaire de votre enfant en créant un environnement favorable à ses apprentissages.

En tant que parent d'élève, il est indispensable que vous restiez au courant de tout ce qui est lié à la scolarité de votre enfant, dans la classe et ailleurs. Dans chaque classe, le titulaire de classe et l'équipe pédagogique sont à la fois interlocuteurs et partenaires des parents.

Le titulaire de classe de votre enfant est votre première personne de contact pour toute question en relation avec la scolarité. Profitez de nos heures de consultation pour parents pour vous tenir au courant des progrès de votre enfant. Si votre enfant rencontre des problèmes d'apprentissage, le titulaire de classe pourra vous conseiller sur l'aide qui pourra lui être apportée.

Cette année, l'organisation scolaire de la commune de Steinfort prévoit 26 classes, réparties sur les localités de Steinfort, Hagen et Kleinbettingen (8 classes en cycle 1, dont 2 classes du « précoce » et 6 classes du « préscolaire » et 18 classes du cycle 2.1 au cycle 4.2).

Vu le nombre élevé d'enfants à l'âge du cycle 1.1 à Kleinbettingen et Hagen, il a été décidé d'un commun accord entre les

responsables politiques et le comité d'école de transférer provisoirement une classe du « préscolaire » de Steinfort à Kleinbettingen. Cette décision répond à la demande des parents désireux d'inscrire leur enfant à Kleinbettingen pour éviter de longs trajets et permettre à de nombreux enfants de se rendre à pied à l'école.

En attendant la fin des travaux d'agrandissement du bâtiment de la Maison Relais à Steinfort où de nouvelles salles de classe sont actuellement en voie de construction, il a en outre été décidé de fermer le site scolaire à la « rue du Cimetière » à Steinfort et d'intégrer la classe y restante dans le bâtiment de la Maison Relais.

Cette réorganisation va à la rencontre de l'idée de centraliser les infrastructures scolaires en regroupant les classes sur un même site.

Puisque de façon générale, le nombre d'élèves va encore augmenter dans les années à venir, une adaptation des infrastructures scolaires actuelles s'avère indispensable à moyen terme.

Comme chaque année nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du corps enseignant, à savoir Mme Linda Quaring (institutrice/remplaçant permanent) et Mme Tania Kraemer (enseignante/surnuméraire au cycle 1). Nous leur souhaitons la bienvenue à Steinfort et beaucoup de succès et de satisfaction dans leur tâche.

Mais, comme chaque année il y a aussi des membres du personnel enseignant qui vont nous quitter: Mme Marie-Jeanne Diederich va prendre sa retraite bien méritée et Mme Joëlle Kugener nous a quittés pour pouvoir accepter une tâche dans une commune avoisinante.

Nous tenons à les remercier pour leur travail et leur dévouement dans l'intérêt de l'école et de nos élèves.

Pour terminer j'aimerais remercier tous les acteurs du champ éducatif pour leurs apports précieux au bon fonctionnement de l'école fondamentale de la Commune de Steinfort: l'Inspectrice, Mme Marie-Paule Greisch, ensemble avec son staff administratif du bureau régional Centre-Bertrange, le Collège des bourgmestre et échevins et le Conseil communal, les membres de la Commission scolaire, les services administratif et technique de la Commune de Steinfort, les représentants des parents d'élèves et tous les parents d'élèves, l'équipe de la Maison Relais Steinfort, l'équipe des instructeurs de natation de la piscine de Steinfort, les coordinateurs des quatre cycles d'apprentissage, mes collègues du Comité d'école et tous les membres du corps enseignant.

Conscients des tâches multiples qui nous incombent, nous nous engageons à faire de notre mieux pour communiquer à vos enfants, le savoir et les compétences indispensables à leur future vie dans un monde de plus en plus complexe.

Au nom de toute l'équipe de l'École fondamentale Steinfort et en mon nom personnel, je souhaite d'ores et déjà aux enfants, aux parents, aux enseignants et à tous les autres acteurs de l'école fondamentale une rentrée heureuse et une année scolaire 2015/2016 couronnée de succès et de satisfaction.

**Christian Kohnen**  
Président du Comité d'école



## LES DIFFÉRENTS ORGANES DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE STEINFORT

### Le Comité d'école 2014 – 2019

D'après la loi scolaire du 6 février 2009 portant sur l'organisation de l'enseignement fondamental, tous les comités d'école ont été renouvelés en 2014.

Le personnel enseignant de l'École fondamentale Steinfort réuni en assemblée générale ordinaire en mai 2014 a élu les membres du Comité d'école 2014 – 2019 en présence du Collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Steinfort.

Les membres du Comité d'école de la Commune de Steinfort sont:

**Président**

KOHNEN Christian

**Secrétaire et représentant des enseignants surnuméraires**

BECHET Raphaël

**Représentant du Cycle I (précoce et préscolaire)**

BACKES Cynthia

**Représentant de Kleinbettingen**

MOES Nadine

**Représentant de Hagen**

RAUCHS Anouk

**Représentants de Steinfort**

LANG Caroline, ROLLIN Nathalie



KOHNEN Christian; BACKES Cynthia; LANG Caroline; BECHET Raphaël; ROLLIN Nathalie; RAUCHS Anouk; MOES Nadine.

La durée des mandats, qui sont renouvelables, est de cinq ans. Le Comité d'école est l'organe appelé à assurer la gestion de l'école sous la tutelle des autorités communales et nationales. La mission du Comité d'école est e.a. d'assurer ensemble avec l'inspecteur et les autorités communales l'organisation et la gestion de l'École fondamentale et le partenariat avec les parents d'élèves.

### Loi du 6 février 2009

#### portant organisation de l'enseignement fondamental:

#### Art. 40.

Il est créé dans chaque école un comité d'école qui a les missions suivantes:

1. élaborer une proposition d'organisation de l'école;
2. élaborer un plan de réussite scolaire et participer à son évaluation;
3. élaborer une proposition sur la répartition du budget de fonctionnement alloué à l'école;
4. donner son avis sur toute question qui concerne le personnel de l'école ou sur lequel la commission scolaire le consulte;
5. déterminer les besoins en formation continue du personnel;
6. organiser la gestion du matériel didactique et informatique de l'école;
7. approuver l'utilisation du matériel didactique conformément à l'article 11.

#### Art. 42.

Le président du comité d'école a pour attributions:

1. de présider, de préparer et de coordonner les travaux du comité d'école;
2. de veiller, ensemble avec l'inspecteur d'arrondissement, au bon fonctionnement de l'école et d'animer et de coordonner le travail des équipes pédagogiques;
3. d'assurer les relations avec les autorités communales et nationales;
4. d'assurer les relations avec les parents d'élèves;
5. d'assurer les relations avec l'organisme qui assure l'encadrement socio-éducatif des élèves et avec l'équipe médico-socio-scolaire;
6. d'accueillir les remplaçants des enseignants et d'organiser l'insertion des nouveaux élèves;
7. de coordonner les plans horaires des différents enseignants;
8. de rassembler les données concernant les élèves fournies par les titulaires de classe;
9. d'informer le bourgmestre ou son délégué de toute absence d'élève dont le motif n'est pas reconnu valable;
10. d'accorder les dispenses de fréquentation scolaire pour une durée dépassant une journée;
11. de collaborer avec l'Agence pour le développement de la qualité de l'enseignement dans les écoles.

## Enseignants chargés de différentes missions

Délégués à la commission scolaire:

LANG Caroline et KOHNEN Christian

Délégués à la sécurité à l'école:

LANG Caroline et BECHET Raphaël

Responsables de la médiathèque scolaire:

RAUCHS-CLEMENS Danielle et ROLLIN Nathalie

Responsables du matériel informatique:

ROBEN Xavier et ROLLINGER Jean-Paul

Responsable des remplacements du personnel enseignant:

KOHNEN Christian

Responsables « LASEP »

(Ligue des Associations Sportives de l'Enseignement Primaire)

RAUCHS Jhang, THILL Kim et WENZEL Tania

## Coordinateurs de cycle

Les coordinateurs de cycle assurent la coopération entre les membres des équipes pédagogiques.

cycle I BACKES Cynthia / HULTEN Bernadette

cycle II LANG Caroline / ROLLIN Nathalie

cycle III ROLLINGER Nathalie

cycle IV ROLLINGER Jean-Paul



BACKES Cynthia; LANG Caroline; ROLLINGER Jean-Paul; HULTEN Bernadette; ROLLIN Nathalie; ROLLINGER Nathalie.

Comme par le passé, **le titulaire de classe et les enseignants intervenants** assurant l'encadrement scolaire des élèves restent les premiers interlocuteurs des parents pour toutes les questions qui concernent la classe de leur enfant.

## La commission scolaire communale

Président: WIRTH Jean-Marie, Bourgmestre

Membres:

THEIS Corinne, WINANDY Raymond,

ERPELDING Guy, SCHMIT Isabelle

Représentants du personnel de l'École fondamentale:

LANG Caroline

KOHNEN Christian

Représentants des parents d'élèves à l'école:

FANDEL Sandra, épouse KRACK

WIES Frank

Secrétaire: CLEMEN Michel

Depuis la rentrée en septembre 2009, toutes les écoles préscolaires et primaires, désormais appelées écoles fondamentales, sont organisées en 4 cycles d'apprentissage. Le premier cycle est constitué de l'éducation précoce (facultative) et préscolaire. Les 3 cycles suivants correspondent à l'enseignement primaire et ont chacun une durée de 2 ans. L'organisation en cycles revient à certifier chaque 2<sup>e</sup> année que l'élève possède les compétences requises pour avancer au cycle suivant.

|                           |          |   |  |
|---------------------------|----------|---|--|
|                           |          | Enseignement secondaire<br>(Lycée ou Lycée technique)   |  |
|                           |          | Orientation   |  |
|                           |          | La procédure d'orientation reste inchangée en 2015-2016 |  |
| Âge théorique de l'enfant | 11<br>10 | Cycle 4   |  |
|                           | 9<br>8   | Cycle 3   |  |
|                           | 7<br>6   | Cycle 2   |  |
|                           | 5<br>4   | Cycle 1   |  |
|                           | 3        | Éducation précoce (année facultative)                   |  |

Le Comité d'école de la Commune de Steinfort est membre de la Fédération des Comités d'école et de Cogestion du Luxembourg (FCECL), association ayant e.a. les missions suivantes:

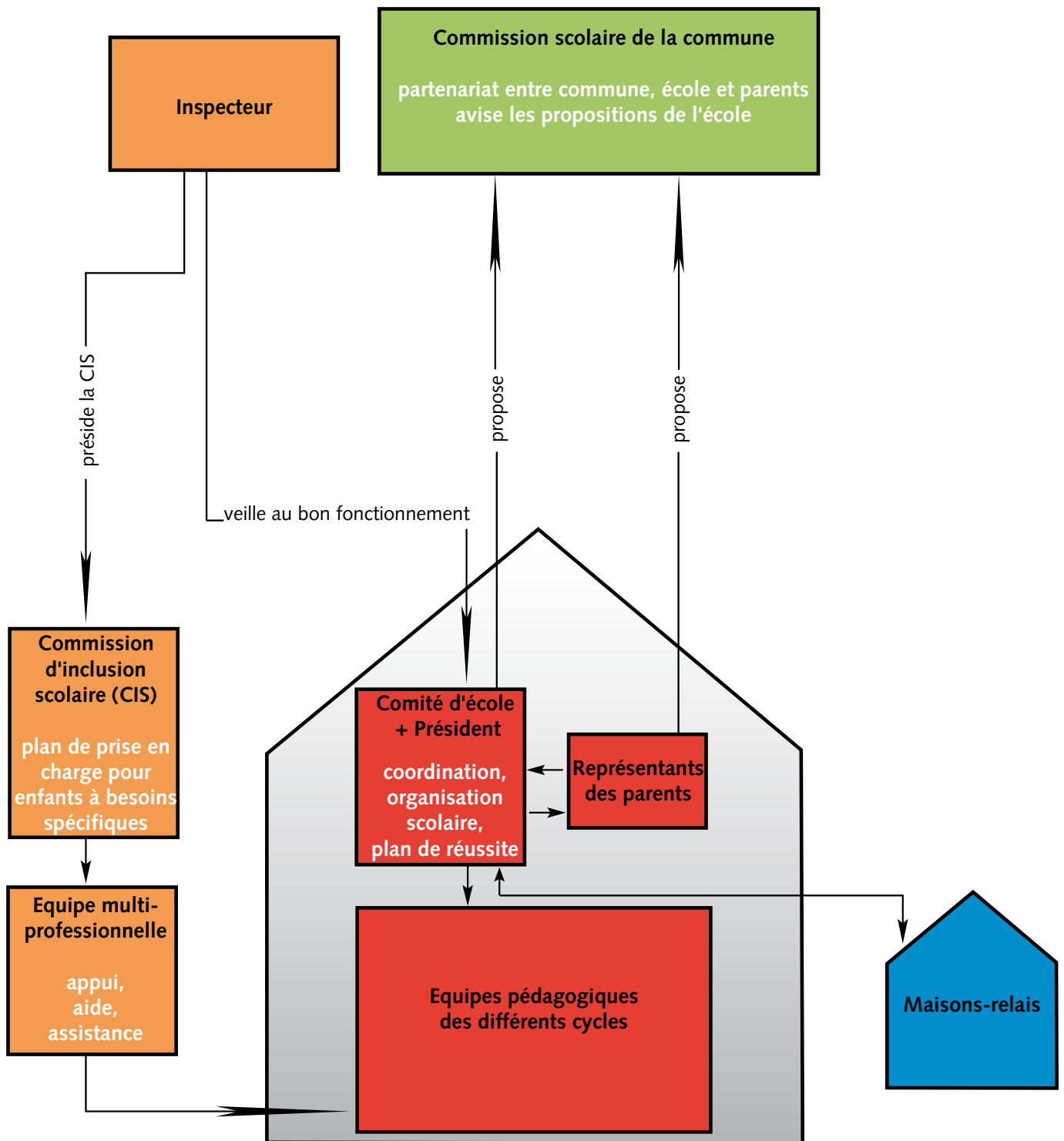


Les parents désireux de s'informer plus amplement sur l'organisation de l'enseignement fondamental peuvent consulter le site internet du Ministère de l'Éducation Nationale: [www.men.lu](http://www.men.lu).

- établir une concertation et une coopération étroites et permanentes entre les comités pour étudier et traiter de toutes les questions qui intéressent leur fonctionnement, leurs missions et leurs relations avec les autorités et pouvoirs publics;
- être l'interlocuteur, en tant qu'organe représentatif des comités, des communes et du gouvernement ainsi que des autres partenaires pour les questions touchant les objectifs et missions ainsi que le fonctionnement;
- formuler des avis sur des projets législatifs et réglementaires concernant les comités;
- promouvoir la coopération entre les écoles;
- promouvoir, soutenir et défendre le principe de la cogestion;
- faciliter aux membres des comités l'exercice de leur fonction par la formation et par l'information;
- défendre les intérêts des comités et assurer la protection de leurs droits par des mesures et des interventions appropriées.



# ORGANIGRAMME





## ORGANISATION SCOLAIRE 2015 /2016

### Cycle I - (Précoce)

#### Précoce à Steinfort

Institutrice BARTHÉLEMY Carole  
Éducatrices MANGEN Anne / MEYERS Sonja

#### Précoce à Kleinbettingen

Institutrices ARNOLD Michèle / FRIEDEN Lynn (remplacée  
par CLEMEN Mireille jusqu'au 12 octobre 2015)  
Éducatrice CALDERONI Tanja

### Cycle I - (Préscolaire)

#### Classes à Steinfort -

##### Bâtiment « Maison Relais »

BACKES Cynthia  
HULTEN Bernadette  
HOFFMANN Steffi

##### Classe à Hagen

RAUCHS Anouk

##### Classes à Kleinbettingen

MULLER Joëlle  
SPINELLI Naïka

##### Institutrice intervenant

ÖZEN Sema

##### Enseignante intervenant

KRAEMER Tania

### Cycles II à IV - (Primaire)

#### Classes à Steinfort

Cycle 2.1 BAUSTERT Nadine  
Cycle 2.1 SCHERER Andrée  
Cycle 2.2 ROLLIN Nathalie  
Cycle 2.2 LANG Caroline

Cycle 3.1 ROLLINGER Nathalie  
Cycle 3.1 OEHMEN Sacha  
Cycle 3.2 RAUCHS-CLEMENS Danielle  
Cycle 3.2 BIVER Gaby

Cycle 4.1 ROLLINGER Jean-Paul  
Cycle 4.1 MATTERN Joëlle / KOHNEN Christian  
Cycle 4.2 RAUCHS Jhang  
Cycle 4.2 ROBEN Xavier

#### Classes à Hagen

Cycle 2.1 RIVOLDINI Carmen  
Cycle 2.2 KABER Danièle

#### Classes à Kleinbettingen

Cycle 3.1 RIES-SCHAUS Carole  
Cycle 3.2 VANDEWALLE Michèle

#### Cycle 4.1

THILL Kim

#### Cycle 4.2

SCHABER Renée

#### Instituteurs intervenants chargés de différentes branches et/ ou des cours d'appui

BECHET Raphaël  
BERTEMES Serge  
KOMES Jackie  
MALLINGER Kai  
MATTERN Joëlle  
MOES Nadine  
SCHAAL Carole  
WEYNANDS Marita  
WOLTER Claude

#### Enseignants intervenants chargés de différentes branches

FUNK-EISCHEN Mariette  
LINSTER-THEIN Susy  
SCHMARTZ Mickels

#### Remplaçant permanent

QUARING Linda

#### Institutrice du cours d'accueil

WENZEL Tania

#### Enseignants de religion

FEIEREISEN Thierry (Steinfort)  
LUCAS Patrick (Hagen/Kleinbettingen)





## EFFECTIFS DE CLASSE

### Élèves fréquentant le cycle 1.1 (1ère année préscolaire)

#### Steinfort

Mme BACKES Cynthia

**Maison Relais** (7b, rue de Hagen): BIERRY Gabriela; BIVER Pier; CHEN Yi Xuan; DIAS DA COSTA Erica; FOLSCHIED Sophie; GONRY Soan; HENRIQUES TAVARES Thomas Micael; LORANG Julie; RODRIGUES Alessia; SCHMIT Yann; STAUDT Mariana; VANDEN HERREWEGEN Marie.

Mme HULTEN Bernadette

**Maison Relais** (7b, rue de Hagen): COTE Anahid; DE PINA Jozanne Emilie Aita; DOLLENDORF Tun; FADIL Sami; FOLSCHIED Victor; KISTRON Thomas; MEHMETI Ediar; MELCHIOR Yanik; PANNRUCKER Amy; RODRIGUES MARTINS Leonor; THREINEN Guillaume; ZEYEN Amanda.

Mme HOFFMANN Steffi

**Maison Relais** (7b, rue de Hagen): BARBOSA PINHIRO Eduarda; BENALI Lindsay; BIERRY Christian; DA SILVA CORREIRA Hugo; KIRFEL Nahla; KRIER Sam; MEULEMANS Loïc; RODRIGUES MARTINS Leandro; STEUER Gratien.

#### Hagen

Mme RAUCHS Anouk

**Rue de l'École:** BELHADAD Diana Ania Syriana; BREGER Sadya; JACQUÉ Mia; PERAZZOLI Levi; PERISIC Vuk; RIES Alexandra; ROMEO Selena.

#### Kleinbettingen

Mme MULLER Joëlle

**Rue du Parc:** BOONE Eléonore Inès; CONSTHUM Ely Christine; DE MATTEIS Jordan; FREYTAG Jimmy; GOEDERT Finn; BLASCHETTE Jaycee; HAUSEMER SOMESAN Sabrina-Marie; MALENA Alessia; INEMEK Hannah; SCHLEICH Jason; VELOSO Gabriel.

Mme SPINELLI Naïka

**Rue du Parc:** BAUSCHLEID Sam; ALDULAIMI Humam; CRAVO DA COSTA Rodrigo; FORMICA Laura; HORNICK Lilou; MEYERS Zoé; NUNES LOPES Sofia; RAMALHO Victoria; URBANY Ellie; WOLFF Lola; YIN Shany.

### Élèves fréquentant le cycle 2.1 (1ère année d'études primaires)

#### Steinfort

Mme BAUSTERT Nadine

BARNICH Charlotte; BIERRY Chloé; FEHLEN PEREIRA Dawson; FISCHBACH Maurice; GELZ Nathan Léo; GILBERTS Melina; HEIL Joya; HUSSON Mara; LORANG Emma; MARQUES ESPADA Wellington; MAVER Leane; MURIC Ajeta; SCHLEY Leonard; SILVA AMORIM Daniela; WIES Nicholas Christopher; WINANDY Mia Celina.

Mme SCHERER Andrée

BATISTA Tania; COLETTA Gabriele; COLLETTE Samuel Tom; DA SILVEIRA PEREIRA Lysandro Adelino; DOS SANTOS Jason; HOLTZ Moran; JANECO SIMOES David; LEFÈVRE Chloé; MARX Konstantin; MELCHIOR Lysa; MORIZOT Maëva; ORE Eléa; PERIC Jovan; SCHMIT Cyril; WAGENER Patrick; YE Jun Yi; ZEYEN Alexia.

#### Hagen

Mme RIVOLDINI Carmen

BEN DHIAB Nermine; BEN DHIAB Sherine; EFTEMIE Brianna-Andreea; FLENER Lenny; GRANDE PALACIO Carmen; HELES Julian; HOLLYWOOD Jonah; MASTROPAOLO WAMPACH Lana Domenica; MAZIUKIEWICZ Marcel; RIBEIRO MARTINS Andreia; RIES Lou; SACRE Sacha; THION-ZORGUI Gabriel; VIDEIRA Victoria; ZAPPITELLI Alex.

### Répartition des élèves par cycle:

|           |   |
|-----------|---|
| Cycle I   | 150 élèves<br>(38 précoce et 112 préscolaire) |
| Cycle II  | 95 élèves                                     |
| Cycle III | 89 élèves                                     |
| Cycle IV  | 90 élèves                                     |
| Total:    | 424 élèves                                    |



## INFORMATIONS UTILES

### 1) Obligation scolaire

**Loi du 6 février 2009 relative à l'obligation scolaire stipule:**

**Art. 7.** Tout enfant habitant le Luxembourg âgé de quatre ans révolus avant le premier septembre 2015, doit fréquenter l'école. Cette obligation s'étend sur douze années consécutives à partir du premier septembre 2015.

**Art. 18.** Dans tous les cas où l'élève est inscrit dans une école autre que celle de la commune de résidence, les parents informent sans délais et au plus tard huit jours après le début des cours, moyennant remise d'une copie du certificat d'inscription délivré par l'école, l'administration communale de leur résidence.

**Les parents, dont leur(s) enfant(s) n'est (ne sont) pas inscrit(s) dans une classe de l'École fondamentale de la commune de Steinfort, sont priés de remettre un certificat scolaire de l'école de leur(s) enfant(s) au service scolaire de la Commune de Steinfort jusqu'au 26 octobre 2015 au plus tard.**

### 2) Cycle I (Éducation précoce - facultative)

#### A. Âge d'admission

Chaque enfant ayant trois ans révolus au 1er septembre 2015 peut être admis dans une classe de l'éducation précoce.

#### B. Horaires et accueil

L'éducation précoce fonctionne de 8h00 à 11h45 de lundi à vendredi et de 14h00 à 16h00 heures le lundi, mercredi et vendredi. Le temps d'arrivée se situe le matin entre 7h30 et 9h00, l'après-midi entre 13h50 et 14h00. Le moment du départ est prévu le matin entre 11h30 et 11h55 (lundi, mercredi, vendredi) resp. 12h30 (mardi et jeudi), l'après-midi entre 16h00 et 16h10.

#### C. L'éducation précoce est facultative

L'inscription est gratuite et la fréquentation de l'éducation précoce n'est pas obligatoire.

Elle permet cependant aux enfants de prendre contact de façon ludique avec d'autres enfants. Dès la petite enfance, qui constitue une phase de développement intense, il convient de préparer les enfants à une vie d'autonomie, de découvertes et d'apprentissages tout au long de la vie. Par le contact avec les autres, l'enfant peut développer ses capacités langagières, communicatives et sociales, physiques et motrices, affectives et cognitives.

L'éducation précoce met l'accent sur le jeu, le jeu éducatif et sur l'entraînement langagier par la pratique. Les enfants étrangers ont la possibilité d'approfondir leurs connaissances en langue luxembourgeoise avant d'entamer l'éducation préscolaire.

### 3) Cycle I (Éducation préscolaire)

**Chaque enfant ayant atteint l'âge de 4 ans révolus au 1er septembre 2015 doit suivre l'éducation préscolaire.**

L'enseignement préscolaire est organisé d'après le principe de groupes mixtes, c'est-à-dire que chaque classe accueille des enfants de la première et des enfants de la deuxième année de l'éducation préscolaire. Ce système favorise la communication et les apprentissages sociaux, il augmente les possibilités d'imitation, d'entraide et de coopération entre enfants d'âges différents. Le préscolaire est caractérisé par un climat d'accueil proche du climat familial, par l'importance accordée au développement global de l'enfant et par les méthodes pédagogiques utilisées. Il contribue au développement de la personnalité, à l'acquisition de connaissances et de savoir-faire, à la familiarisation avec le milieu culturel, au développement de comportements réfléchis et responsables et à l'intégration scolaire et sociale. Les activités prennent souvent la forme d'un jeu ou d'un projet. Mais l'enfant doit aussi apprendre à effectuer un travail imposé et à se concentrer; ce sont des aspects importants de la maturité scolaire. L'enseignant laisse à l'enfant la liberté et le temps nécessaire pour expérimenter et pour comparer et combiner les résultats de ses expériences. Il encourage l'enfant et oriente son attention sur les aspects importants des problèmes posés. Les activités de l'éducation préscolaire sont variées et relèvent des domaines suivants: activités corporelles, musicales, artistiques, mathématiques, activités de langage et d'éveil aux sciences.

### 4) Cycles II-IV (Enseignement primaire)

**Chaque enfant ayant atteint l'âge de 6 ans révolus au 1er septembre 2015 doit suivre l'enseignement primaire.**

L'enseignement primaire a pour but d'apprendre aux enfants de parler et d'écouter, la lecture et l'écriture en langue allemande, française et luxembourgeoise, ainsi que les mathématiques. Le sport, la musique, l'éveil aux sciences, la géographie et l'histoire sont d'autres branches importantes. Afin de promouvoir le travail autonome des enfants, les enseignants peuvent leur ordonner des devoirs à domicile et les laisser travailler aussi bien en groupe qu'individuellement.



## 5) Cours d'éducation morale & sociale, cours d'instruction religieuse & morale

Les parents ont inscrit leurs enfants soit à l'éducation morale et sociale, soit au cours d'instruction religieuse et morale pour l'année scolaire 2015/2016.

Ce choix de cours ne pourra être modifié au cours de l'année scolaire.

## 6) Natation et éducation physique

Tous les élèves suivent les cours d'éducation physique et les élèves des cycles II à IV le cours de natation. Les élèves qui ne peuvent pas suivre ces cours doivent présenter une excuse écrite.

En cas de non-participation prolongée pour incapacité physique, l'élève doit présenter un certificat médical.

Pour les cours d'éducation physique, les enseignants des cours d'éducation physique prient les parents de respecter le règlement de la fréquentation du hall sportif et de munir les élèves de chaussures de sport réservées exclusivement à l'emploi à l'intérieur du hall sportif, dans l'intérêt de l'hygiène pour tous.

## 7) Absences et dispenses

Lorsqu'un élève manque ponctuellement les cours (pour cause de maladie ou autre raison valable), les parents doivent informer sans délai le titulaire de classe de leur enfant et lui faire connaître les motifs de cette absence. Toute absence scolaire doit être motivée par une excuse écrite.

Un certificat médical obligatoire est à transmettre au titulaire de classe, au plus tard le troisième jour d'absence. Aucune absence n'est tolérée si elle n'est pas dûment motivée et appuyée de pièces justificatives. Toute absence injustifiée est signalée au président du comité d'école qui en informe le bourgmestre.

Lorsque le collège des bourgmestre et échevins informé par le président du comité d'école constate une infraction aux dispositions légales en vigueur, il met les parents en demeure par écrit de se conformer à la loi et leur rappelle les sanctions pénales encourues.

Sont considérés en général comme excuse légitime de l'absence de l'enfant, la maladie ou l'impossibilité matérielle de se rendre à l'école, ou encore d'importants événements de famille.

**Des dispenses de fréquentation scolaire peuvent être accordées sur demande écrite et dûment motivée des parents.** Elles sont accordées:

- 1) par le titulaire de classe, pour une durée ne dépassant pas une journée;
- 2) par le président du comité d'école pour une durée dépassant une journée.

En cas de départ en vacances, aucune dispense de fréquentation des cours ne sera accordée.

Sauf autorisation du Ministre, l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire.

## 8) Consultations pour parents

Chaque enseignant se tient à la disposition des parents pour consultation. Le jour et les heures seront communiqués au début de l'année scolaire.

La date d'une première réunion d'information pour les parents d'élèves au début du 1<sup>er</sup> trimestre sera communiquée aux parents par l'enseignant de l'enfant.

Pour ne pas entraver le début des cours, le personnel enseignant prie les parents de ne pas accompagner leurs enfants dans les bâtiments scolaires et de les congédier devant l'école.

## 9) Pas de téléphones portables dans les écoles

Comme en cas d'urgence, les parents peuvent joindre les enseignants de leurs enfants par le téléphone de l'école, et comme les élèves peuvent joindre leurs parents ou un responsable par la même voie, il est strictement interdit d'apporter des portables en classe, et ceci pour ne pas déranger le bon déroulement des leçons.

*Radio, Handy a co kommen  
an der Schoul net a Fro!*



## 10) Livres scolaires

Les manuels scolaires sont mis gracieusement à la disposition des écoliers par l'administration communale de Steinfort.

## 11) Fiche médicale

Au début de l'année scolaire chaque titulaire de classe distribue une fiche médicale à ses élèves. Cette fiche médicale reprend les informations importantes sur l'état de santé de votre enfant. Dans l'intérêt de votre enfant, le personnel enseignant demande aux parents de la remplir et de la remettre au titulaire de classe. Une copie sera mise à la disposition de tous les enseignants intervenants faisant partie de l'équipe pédagogique, notamment le personnel chargé des cours d'éducation physique et sportive et de la natation. Les données personnelles seront traitées en toute confidentialité.



## 12) Médecine scolaire et Commission d'inclusion scolaire

L'état de santé des écoliers est surveillé par la Ligue Médico-Sociale. Cette équipe fonctionne sous l'autorité du médecin scolaire désigné par la commune. Le personnel de la Ligue Médico-Sociale, en collaboration avec la Commune, le Ministère de la Santé et le Ministère de l'Éducation nationale organise en parallèle aux tests, mesures de dépistage et examens médicaux, des activités de promotion de la santé et d'action sociale en faveur des élèves de l'enseignement fondamental. Les examens médicaux sont fixés par les dispositions du règlement grand-ducal du 24 octobre 2011 déterminant le contenu et la fréquence des mesures et examens de médecine scolaire et le fonctionnement de l'équipe médico-socio-scolaire.

Le médecin scolaire n'offre pas de traitement médical. Les parents seront informés par écrit lorsqu'un contrôle médical supplémentaire de leur enfant s'avère nécessaire.

L'équipe de la Ligue Médico-Sociale est à la disposition des enfants, parents et enseignants pour toute question ayant trait à la santé et à l'intégration scolaire et sociale de l'enfant. Elle collabore étroitement dans le respect du secret professionnel avec le personnel enseignant, l'inspectorat, la commission d'inclusion scolaire (CIS), les équipes multiprofessionnelles et tout autre service ayant le maintien et la surveillance du bien-être des enfants dans ses attributions.



Pour des besoins spécifiques comme la dyslexie, l'hyperactivité ou un handicap, l'instituteur peut demander l'aide des spécialistes de l'équipe multiprofessionnelle: psychomotriciens, psychologues, éducateurs, pédagogues curatifs etc. Les aides nécessaires sont allouées par une commission appelée commission d'inclusion scolaire composée d'un inspecteur, d'experts de l'équipe multiprofessionnelle et, le cas échéant, d'un médecin et d'une assistante sociale. La commission d'inclusion scolaire établit un diagnostic des besoins spécifiques de l'enfant et propose une prise en charge individualisée. Dans ce cas, un membre de la commission est désigné pour être l'interlocuteur des parents. La commission ne prend aucune décision sans l'accord des parents.





## RENTRÉE DES CLASSES 2015 / 2016

La rentrée des classes 2015/2016 aura lieu:

**mardi, le 15 septembre 2015 à 8 heures.**

L'année scolaire 2015/2016 commence avec une journée de classe entière de 8.00 à 11.45 heures (pour le cycle 1) resp. 12.35 heures (pour les cycles 2 à 4).

À 8 heures les élèves sont accueillis par leur titulaire de classe et l'horaire normal des cours 2015/2016 commence à 10 heures.

*An der Schoul hu  
mir vill Freed,  
mat Respekt an  
Héiflechkeet.*



### Horaire de classe du cycle I

| LUNDI       | MARDI      | MERCREDI    | JEUDI      | VENDREDI    |
|-------------|------------|-------------|------------|-------------|
| 8h00-11h45  | 8h00-11h45 | 8h00-11h45  | 8h00-11h45 | 8h00-11h45  |
|             |            |             |            |             |
| 14h00-16h00 |            | 14h00-16h00 |            | 14h00-16h00 |

### Horaire scolaire 2015 / 2016 des cycles II à IV

| LUNDI       | MARDI       | MERCREDI    | JEUDI       | VENDREDI    |
|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 8h00-8h55   | 8h00-8h55   | 8h00-8h55   | 8h00-8h55   | 8h00-8h55   |
| 8h55-9h45   | 8h55-9h45   | 8h55-9h45   | 8h55-9h45   | 8h55-9h45   |
|             |             |             |             |             |
| 10h00-10h55 | 10h00-10h50 | 10h00-10h55 | 10h00-10h50 | 10h00-10h55 |
| 10h55-11h50 | 10h50-11h40 | 10h55-11h50 | 10h50-11h40 | 10h55-11h50 |
|             | 11h45-12h35 |             | 11h45-12h35 |             |
|             |             |             |             |             |
| 14h00-14h55 |             | 14h00-14h55 |             | 14h00-14h55 |
| 15h05-16h00 |             | 15h05-16h00 |             | 15h05-16h00 |

### Surveillance et sécurité

Une surveillance est assurée par un enseignant délégué 10 minutes avant le début officiel des cours, ainsi que 10 minutes après les heures de classe dans les enceintes scolaires et aux arrêts de bus.

Il est rappelé aux parents et aux élèves qu'il est défendu aux écoliers de quitter l'enceinte scolaire à partir de 7h50 et 13h50 avant le commencement des cours sans l'autorisation préalable de la personne responsable de la surveillance.

Pour ne pas entraver le début des cours, le personnel enseignant prie les parents de ne pas accompagner leurs enfants dans les bâtiments au début des cours.

Après ces 10 minutes de surveillance après la fin des cours, les élèves doivent être impérativement repris par leur famille ou une tierce personne. Il est à souligner que les parents sont alors responsables de leurs enfants non repris. Pour des raisons de responsabilité, les enseignants n'ont pas le droit de transporter des élèves dans leur voiture privée. Un enfant qui n'est pas repris après l'école pourra être confié aux autorités policières.



# RÈGLES DE LA VIE EN COMMUN À L'ÉCOLE (SCHULREGELN)

Les élèves doivent se conformer aux dispositions prises dans l'intérêt de l'ordre, de la discipline et de la sécurité et faire preuve de politesse et de bonne tenue tant à l'intérieur qu'au dehors de l'école. Une ambiance propice au travail et une vie en groupe réussie demandent des règles de conduite définies. La politesse, les bonnes manières et la ponctualité sont indispensables pour le bon fonctionnement de la vie à l'école.

*Messer a Pistoul  
gehéieren net  
an d'Schoul!*



## Regeln:

### allgemein

- keine Gewalt
- kein Mobbing
- Respekt, Höflichkeit und Hilfsbereitschaft
- allen Lehrerinnen und Lehrern gehorchen
- keine gefährlichen Gegenstände mitbringen (Messer, Knallfrösche, Feuerzeug)
- sich an die Busregeln halten

### in den Gebäuden (Flur & Treppen)

- Respekt (kein Gedrängel, kein Geschrei)
- keinen Dreck auf den Boden schmeißen
- Kleider respektieren
- nicht am Geländer turnen
- beim Saalwechsel ruhig durch den Flur gehen
- während der Schulzeit ruhig und langsam durch die Schulgebäude gehen

### Toiletten & Waschbecken

- sauber halten
- nicht als Spielplatz benutzen

### Schulhof

- keinen Dreck auf den Boden schmeißen
- Respekt einer gegenüber dem anderen
- keine Raufereien
- nicht auf die Bäume klettern oder Pflanzen abreißen
- den Pausenhof nicht verlassen
- vor der Schulzeit und in den Pausen nicht mit Rollschuhen, Rollerblades, Heelys, Skateboard, Fahrrad usw. fahren

Dans le cadre du PRS (Plan de Réussite Scolaire) de l'École Fondamentale de Steinfort, un règlement d'ordre intérieur a été développé pendant l'année scolaire 2011/2012 et mis en place en septembre 2012.

Ce règlement d'ordre interne est le résultat d'un accord de tous les partenaires de l'école.

*Jäizen a Blären  
hu mir net sou  
gären!*



## Règles:

### en général

- pas de violence
- pas de mobbing
- respect, courtoisie et esprit d'entraide
- obéir à toutes les institutrices et instituteurs
- ne pas amener d'objets dangereux (couteau, pétards, briquet)
- respecter les règles du transport scolaire

### à l'intérieur des bâtiments (escaliers & corridors)

- respect (pas de bousculades, pas de criaileries)
- ne pas jeter des déchets par terre
- respecter les vêtements
- ne pas rôder sur les rampes d'escalier
- marcher silencieusement en changeant de salle de classe
- pendant la durée des cours marcher lentement et silencieusement à l'intérieur des bâtiments scolaires

### toilettes & lavabos

- tenir propre
- ne pas jouer dans les toilettes

### cour de récréation

- ne pas jeter des déchets par terre
- respect les uns envers les autres
- pas de bagarres
- ne pas grimper sur les arbres et arracher des plantes
- ne pas quitter la cour de récréation
- ne pas rouler à patins à roulettes, avec des rollerblades, des Heelys, un skateboard, à vélo etc. avant le début des cours et pendant les récréations



**Pour des raisons évidentes de sécurité et pour éviter d'éventuels conflits, il est strictement interdit d'apporter des pistolets en plastique et tout autre jouet de ce type à l'école. Les couteaux, les armes et les «armes-jouets» ne sont pas admis à l'école. En cas de non respect, l'instrument sera confisqué et les autorités seront averties d'office.**

**Les jeux brutaux et les bousculades sont interdits, de même que le jet de projectiles et de boules de neige.**

## TRANSPORT SCOLAIRE 2015 / 2016

L'Administration communale invite tous les parents d'élèves à profiter du service de transport scolaire gratuit.

### Steinfort - Hagen - Kleinbettingen

| ALLER                      | lundi / mercredi / vendredi |       |       |       | mardi / jeudi |       |
|----------------------------|-----------------------------|-------|-------|-------|---------------|-------|
| Steinfort - Centre sportif | -                           | 7h40  | 13h40 | 13h40 | -             | 7h40  |
| Hagen - École              | 7h45                        | -     | -     | 13h45 | 7h45          | -     |
| Kleinbettingen - Église !  | 7h50                        | 7h50  | 13h45 | 13h50 | 7h50          | 7h50  |
| Hagen - École              | -                           | 7h55  | 13h50 | -     | -             | 7h55  |
| Steinfort - Centre sportif | 7h55                        | -     | 13h55 | -     | 7h55          | -     |
|                            | Bus 1                       | Bus 2 | Bus 1 | Bus 2 | Bus 1         | Bus 2 |



**Avis important:** En raison du chantier routier dans la rue de la Gare à Kleinbettingen, les arrêts près des bâtiments scolaires à Kleinbettingen ne pourront pas être desservis. Ces arrêts seront remplacés provisoirement par un arrêt installé à la hauteur de l'église. **Jusqu'au début des travaux routiers, tous les départs et arrivées se feront à l'arrêt dans la rue du Parc à Kleinbettingen.**

| RETOUR                     | lundi / mercredi / vendredi |       |       |       | mardi / jeudi |       |       |
|----------------------------|-----------------------------|-------|-------|-------|---------------|-------|-------|
| Steinfort - Centre sportif | -                           | -     | -     | -     | 11h48         | -     | -     |
| Hagen - École              | 11h53                       | -     | 16h03 | -     | -             | 12h38 | -     |
| Steinfort - Centre sportif | 12h00                       | -     | 16h10 | -     | -             | 12h45 | -     |
| Hagen - École              | 12h05                       | -     | 16h15 | -     | 11h53         | 12h50 | -     |
| Kleinbettingen - Église !  | 12h10                       | 12h00 | 16h20 | 16h10 | 12h00         | 12h55 | 12h45 |
| Hagen - École              | -                           | 12h05 | -     | 16h15 | 12h05         | -     | 12h50 |
| Steinfort - Centre sportif | -                           | 12h10 | -     | 16h20 | 12h10         | -     | 12h55 |
|                            | Bus 1                       | Bus 2 | Bus 1 | Bus 2 | Bus 1         | Bus 1 | Bus 2 |

### Grass - Hagen - Kleinbettingen (circule uniquement sur demande des parents à cause du chantier!)

Les demandes sont à adresser au service scolaire de la Commune de Steinfort: 399313-210.

| ALLER                     | lundi / mercredi / vendredi |       | mardi / jeudi |
|---------------------------|-----------------------------|-------|---------------|
| Grass                     | 7h40                        | 13h40 | 7h40          |
| Kleinbettingen - Église ! | 7h50                        | 13h50 | 7h50          |
| Hagen - École             | 7h55                        | 13h55 | 7h55          |

| RETOUR                    | lundi / mercredi / vendredi |       | mardi / jeudi |       |
|---------------------------|-----------------------------|-------|---------------|-------|
| Hagen - École             | 11h55                       | 16h05 | 11h55         | 12h40 |
| Kleinbettingen - Église ! | 12h00                       | 16h10 | 12h00         | 12h45 |
| Grass                     | 12h10                       | 16h20 | 12h10         | 12h55 |

(Mir si) kee  
Guss am Bus!!



Pour réduire les dangers de la circulation sur le chemin de l'école à tous les élèves, les parents effectuant un transport privé vers les écoles, sont cordialement invités à employer le grand parking du Centre Roudemer, donnant directement sur l'enceinte scolaire, pour déposer ou venir chercher leur(s) enfant(s). Ils y seront sous la surveillance d'un enseignant délégué 10 minutes avant le début officiel des cours, ainsi que 10 minutes après les heures de classe auprès des écoles.

Pour garantir le bon déroulement du transport scolaire, surtout pour les petits enfants, les enseignants prient les parents de bien vouloir les informer dès la rentrée scolaire par quel moyen se fait le retour à domicile de leurs enfants.

## DISPOSITIONS RELATIVES AUX DISPENSES DE FRÉQUENTATION SCOLAIRE GÉNÉRALISÉES EN CAS D'INTEMPÉRIES

En cas d'intempéries, comme lors d'un cas de force majeure, les autorités communales peuvent dispenser des cours les élèves fréquentant l'enseignement fondamental, tout en rappelant aux parents concernés qu'un service d'accueil et de prise en charge des élèves est garanti par le personnel des écoles.

Dans ce cas, les parents d'élèves seront informés par le recours à l'annonce des décisions prises par voie radio-phonique et par la mise en place d'une permanence téléphonique communale: **399313-301**, soit encore par le site internet de l'école: **[www.schoul-stengefort.lu](http://www.schoul-stengefort.lu)**.

## LE PASSAGE DU FONDAMENTAL À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SECONDAIRE TECHNIQUE

En 2012-2013, les premiers élèves évalués à l'aide des bilans intermédiaires et des bilans de fin de cycle ont été orientés vers une classe de 7e de l'enseignement secondaire ou secondaire technique.

L'objectif de la procédure d'orientation reste inchangé: réunir des informations nuancées sur les compétences et le potentiel d'apprentissage de chaque élève pour l'orienter vers la voie de formation (7e ES, 7e EST ou 7e préparatoire) qui lui offrira les meilleures chances de réussite au lycée.

La procédure révisée maintient les grandes lignes de celle en vigueur depuis 1996.

L'avis du titulaire ainsi que l'avis des parents sont deux éléments qui sont à la base de la décision d'orientation formulée par le conseil d'orientation.

Les changements en vigueur à partir de l'année scolaire 2012-2013 se résument comme suit :

1. Les bilans intermédiaires et les bilans de fin de cycle ont remplacé les bulletins à notes chiffrées comme outils d'évaluation utilisés dans le cadre de la procédure d'orientation.
2. Au cycle 4.2, le titulaire de classe et les parents discutent les perspectives d'orientation de l'élève lors des échanges individuels qui ont lieu chaque trimestre.
3. Des épreuves communes, nationales évaluent où l'élève se situe par rapport aux socles de compétences définis pour la fin du cycle 4.

Au niveau de chaque école est créé un conseil d'orientation, présidé par l'inspecteur d'arrondissement concerné. Il se compose du titulaire de classe, d'un professeur de l'enseignement secondaire et d'un professeur ou d'un instituteur de l'enseignement secondaire technique. Si les parents ont opté pour des tests psychologiques, le psychologue participe au conseil d'orientation avec voix consultative.



## PLAN D'ENCADREMENT PÉRISCOLAIRE (PEP)

La loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental prévoit que chaque commune offre un encadrement périscolaire, dont les modalités sont définies conjointement par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Famille.

Le Plan d'Encadrement Périscolaire (PEP) dresse l'inventaire de l'ensemble des activités offertes aux enfants dans la commune: activités culturelles et sportives, activités de loisir et de récréation, études surveillées, aide aux devoirs à domicile, restauration, accueil avant et après les heures de classe....

Le PEP vise à renforcer le dialogue et la collaboration entre les écoles et les structures d'accueil, pour aboutir à une prise en charge cohérente et globale des enfants au long de la journée. En effet, les missions des deux institutions se complètent: la manière dont l'enfant met à profit son temps en dehors des heures de classe est importante pour sa réussite scolaire, le développement de ses compétences sociales et l'épanouissement de sa personnalité.

L'objectif prioritaire du PEP est de favoriser le dialogue et de coordonner les activités de l'école et des structures d'accueil, dans le respect de leurs missions spécifiques respectives. Le PEP facilite également l'utilisation commune des ressources et des infrastructures.

Le PEP est établi annuellement et lié à l'organisation scolaire. Il est élaboré par la commune en concertation avec le comité d'école et les responsables des structures d'accueil, tout en tenant compte de leurs spécificités éducatives respectives.

Dans une 1ère phase, le PEP dresse l'inventaire de l'ensemble des activités offertes aux enfants dans la commune. Il se fonde sur la distinction claire entre l'horaire scolaire obligatoire (éducation formelle) et l'offre facultative (éducation non-formelle) proposée par les structures d'accueil.

Une commission interministérielle (Éducation nationale et Famille) a pour mission d'assurer le suivi des PEP sur le plan national.



## PLAN DE RÉUSSITE SCOLAIRE (PRS)

Le Plan de réussite scolaire (PRS) est un instrument favorisant le développement scolaire. Ainsi, il renvoie « aux objectifs et aux actions déterminés en vue d'augmenter la qualité scolaire et des apprentissages dans une école » (article 2 de la loi du 6 février 2009 portant réforme de l'enseignement fondamental).

# PLAN DE RÉUSSITE SCOLAIRE

Dans chaque école fondamentale, un plan de réussite scolaire (PRS) fut élaboré par le comité d'école en concertation avec les partenaires et les autorités scolaires. Ce plan de réussite porte sur une durée de trois années et précise les objectifs visés par l'école, les actions à engager, les ressources à mobiliser, les échéanciers à respecter et les critères ainsi que les modalités d'évaluation envisagés. Il a été avisé par la commission scolaire et approuvé par le conseil communal et l'Agence pour le développement de la qualité scolaire (ADQS) et fait partie intégrante de l'organisation scolaire.

Les actions à mettre en oeuvre dans le cadre du PRS se situent dans les domaines d'intervention suivants: l'organisation des apprentissages à l'intérieur des classes ou entre les différentes classes et l'encadrement des élèves et des activités périscolaires appartenant à une sphère plus large, à savoir, la vie en communauté.

À des intervalles réguliers, toutes les écoles sont tenues de rendre compte à l'Agence pour le développement de la qualité scolaire de leurs progrès et d'adapter, le cas échéant, leur plan de réussite scolaire.

## LES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ÉLÈVES

Sur décision de l'équipe pédagogique prise au cours du cycle, un élève peut passer une année supplémentaire au sein du cycle afin de lui permettre d'atteindre les objectifs définis pour la fin du cycle. La durée totale du séjour d'un élève dans les trois cycles qui correspondent à l'enseignement primaire ne peut pas excéder huit années.

La décision de recourir à une année supplémentaire ne peut être prise ni avant le premier trimestre de la deuxième année que passe l'élève au cycle d'apprentissage, ni après le 15 juin de cette année. Si l'élève a fréquenté une classe d'éducation précoce au premier cycle, la décision de recourir à une année supplémentaire ne peut être prise ni avant le premier trimestre de la troisième année que passe l'élève au cycle d'apprentissage, ni après le 15 juin de cette année.

Le PRS porte sur une durée de trois ans et comprend une analyse de la situation de l'école, la définition des priorités et des objectifs, la mise en oeuvre, l'évaluation et le bilan.

Le deuxième PRS de l'Ecole Fondamentale Steinfort a été élaboré pendant l'année scolaire 2013/2014 par le comité d'école en association avec les équipes pédagogiques et en tenant compte de l'avis des parents. Il a été avisé par la commission scolaire et approuvé par le conseil communal ainsi que par l'Agence pour le développement de la qualité scolaire du SCRIPT, qui a assuré également l'accompagnement méthodologique.

### Les priorités du PRS II 2014-2017 de l'EF Steinfort sont:

**OBJECTIF n° 1:** L'école s'engage à améliorer les connaissances et les compétences des élèves dans le domaine des sciences naturelles et humaines.

L'école s'engage à sensibiliser les élèves à leur environnement direct (milieu naturel, social, géographique...) et à leur patrimoine culturel en organisant des situations d'apprentissage.

**OBJECTIF n° 2:** L'école s'engage à améliorer les compétences langagières des élèves. (= suite du PRS I) L'école organise au moins trois activités autour de la lecture afin d'encourager les élèves à lire et au moins trois activités autour de l'expression orale afin d'encourager les élèves à s'exprimer de façon claire et compréhensible.

Pour informer les parents d'élèves sur le PRS II, chaque titulaire de classe présentera les contenus et actions y relatifs lors de sa réunion d'informations générales du début de l'année scolaire 2015/2016.

Après concertation avec les parents, l'équipe pédagogique leur communique la décision de recourir à une année supplémentaire avant le 15 juin de l'année scolaire en cours.

En cas de désaccord avec la décision de l'équipe pédagogique, les parents peuvent introduire dans le délai de 15 jours un recours auprès de l'inspecteur d'arrondissement qui statue endéans un mois.

Sur décision de l'équipe pédagogique, un élève qui, après une année d'enseignement, maîtrise les objectifs définis pour la fin du cycle peut être admis au cycle suivant.

## INTRODUCTION D'UN NOUVEAU BILAN INTERMÉDIAIRE (PHASE PILOTE)

Le programme gouvernemental prévoit que les bilans intermédiaires utilisés aux cycles 2, 3 et 4 de l'école fondamentale soient simplifiés.

En avril 2014, le ministère a soumis une proposition de nouveau bilan intermédiaire à l'avis de toutes les équipes pédagogiques de l'école fondamentale. Elle se fonde sur les recommandations de l'Université du Luxembourg et tient compte des propositions des syndicats des enseignants et de la Fédération des associations de parents d'élèves (FAPEL). Confirmé par un taux de retour de plus de 75%, un large consensus se dégage sur la volonté de simplifier les bilans intermédiaires sur la base du modèle proposé. Le modèle retenu a été mis à l'essai en 2014/2015 dans des classes de plusieurs écoles du pays.

Au total, 149 classes des cycles 2.1, 3.1 et 4.1 réparties sur 26 écoles ont mis en oeuvre le nouveau modèle à partir de la rentrée 2014/2015.



**Le comité d'école tient à informer les parents que toutes les classes des cycles 2 à 4 de l'EF Steinfort participent à la deuxième année de la phase pilote pendant l'année scolaire 2015/2016 pour expérimenter les nouveaux modèles de bilans intermédiaires.**

Pour faciliter l'utilisation des nouveaux modèles durant la phase pilote, les équipes pédagogiques bénéficieront de séances de formation. Un retour d'information continu pendant la phase pilote est une condition essentielle pour garantir une généralisation réussie.

Des échanges réguliers avec les équipes participantes permettront d'identifier les forces et faiblesses du nouveau modèle, de l'adapter, le cas échéant, avant la généralisation en 2016/2017, et de déterminer les mesures d'accompagnement nécessaires.

Les expériences des enseignants et des parents seront également recueillies par voie de questionnaires et d'entretiens. Le but est d'apprécier si le nouveau modèle améliore la mise en pratique de la réforme de 2009 et la rend plus proche de la situation d'enseignement quotidienne.

En allemand, français et mathématiques, l'évaluation se fait dans les quatre domaines de compétences. Le travail trimestriel de l'élève est évalué par une note allant de A (excellent) à D (insuffisant). La position de l'élève par rapport au socle de compétences et sa progression sont documentées dans une grille simplifiée.

### Le bilan renseigne sur:

- la performance de l'élève au cours du trimestre, évaluée par une note allant de A (excellent) à D (insuffisant),
- le positionnement de l'élève par rapport au socle de compétences (en voie d'acquisition, atteint, dépassé),
- le progrès de l'élève par rapport au trimestre précédent (peu de progrès, progrès acceptable, progrès assuré).

**Allemand**

**Production orale**

| Trimestre                    | 1                     | 2                                   | 3                                   | 4                                   | 5                                   | 6 | 7 | 8 | 9 |
|------------------------------|-----------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|---|---|---|---|
| Performance de l'élève       | A                     | A                                   | A                                   |                                     |                                     |   |   |   |   |
| Le socle de compétences est: | Atteint               | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |   |   |   |
|                              | En voie d'acquisition | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            |   |   |   |   |
|                              | Non atteint           |                                     |                                     |                                     |                                     |   |   |   |   |

**Légende:**  peu de progrès |  progrès acceptable |  progrès assuré  
 excellent |  bon |  satisfaisant |  insuffisant

*Annotations:*  
 - L'élève a travaillé de façon excellente au cours des 3 trimestres  
 - il atteint le niveau socle au cours du trimestre 3  
 - il progresse au cours du 2e trimestre par rapport au trimestre 1 sans cependant atteindre le socle

### Branches secondaires

Dans les branches secondaires, l'évaluation se fait globalement par branche.

- La performance de l'élève au cours du trimestre est évaluée par une
- note allant de A (excellent) à D (insuffisant).
- Le bilan renseigne sur les thèmes de ces branches qui ont été abordés au cours du trimestre.

**Eveil aux sciences**

| Trimestre              | 1                                | 2                                   | 3                                   | 4                        | 5                        | 6                        | 7                        | 8                        | 9                        |
|------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Performance de l'élève | A                                | B                                   |                                     |                          |                          |                          |                          |                          |                          |
| Compétences            | Classe                           | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|                        | Leçon                            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|                        | Le matériel                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|                        | Le matériel et son environnement | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|                        | Classe                           | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Le temps               | <input type="checkbox"/>         | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |                          |

**Annotations:**  
 - une note par trimestre par branche  
 - Visualisation des thèmes abordés par trimestre

## LE PARTENARIAT AVEC LES PARENTS

Ce partenariat se concrétise en plusieurs temps et à différents niveaux:

Au niveau de la classe, le partenariat se concrétise e.a. par la disponibilité des enseignants pour informer et dialoguer avec les parents de leurs élèves.

Au niveau de l'école, le partenariat se concrétise par les représentants des parents d'élèves (à élire par et parmi les parents d'élèves de l'EF Steinfort, voir pages 19 – 22).

Les représentants des parents des élèves écoutent et soutiennent tous les parents qui en font la demande.

De plus les représentants des parents d'élèves:

- informent les autres parents des différentes activités qu'ils mènent et des réflexions auxquelles ils participent;
- se réunissent régulièrement avec le président et le comité d'école et participent à la mise en œuvre du plan de réussite scolaire (PRS);
- organisent des réunions et des manifestations pour toute la communauté scolaire;
- font des propositions sur toutes les questions en relation avec l'organisation scolaire et la vie à l'école.

Le Comité d'école tient à remercier les représentants des parents d'élèves 2013 – 2015

**CERQUEIRA Claudio**

**FANDEL Sandra**

**HELTEN Angélique**

**SCHMIT Patrice**

**WIES Frank**

pour la bonne et aimable collaboration et leur engagement dans l'intérêt de l'école et des élèves.

Le **jeudi 29 octobre 2015** seront organisées à nouveau les élections des représentants des parents d'élèves à l'école pour un mandat de deux années scolaires (2015-2017). Tous les parents de l'école fondamentale Steinfort recevront un courrier y relatif de la part du président du comité d'école trois semaines avant les élections.

## FRUIT FOR SCHOOL / UEBST ASS COOL



Vu le succès du projet européen « Fruit for School – Uebst ass cool » l'École fondamentale de la Commune de Steinfort a décidé de continuer ce projet en faveur de la consommation de fruits à l'école.

Le projet « Fruit for school » prévoit la distribution gratuite de fruits et de légumes aux élèves et des mesures pédagogiques accompagnatrices avec le but d'accroître durablement la consommation de fruits et légumes chez les enfants à un âge où se construisent les habitudes alimentaires.

Un site internet a été mis en place pour informer tous les acteurs concernés: [www.fruit4school.lu](http://www.fruit4school.lu).

## PLASTIKSTÄPP SAMMELEN FIR D'ASA

Fir d'Associatioun ASA – „Amicale vun der Schoul fir Assistenzhonn“ ze ënnerstëtzen hunn d'Schüler am Schouljoer 2014/2015 Plastikstëpp gesammelt. Et koumen der vill zesummen. Mir fueren och am nächste Schouljoer mat dëser Aktioun weider.

Afin de soutenir l'ASA – la délégation luxembourgeoise de « Handi's Chiens » les élèves ont collectionné des bouchons en pvc. Pendant l'année scolaire 2014/2015 nous avons récolté beaucoup de bouchons. Cette action continuera pendant l'année scolaire 2015/2016.

INFO: [www.assistenzhonn.com](http://www.assistenzhonn.com)







## ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS À L'ÉCOLE FONDAMENTALE OCTOBRE 2015

Vous aimeriez participer activement à la scolarité de votre enfant?  
Engagez-vous et devenez représentant des parents d'élèves !

## WAHL DER GRUNDSCHUL-ELTERNVERTRETER OKTOBER 2015

Würden Sie gerne aktiv am schulischen Geschehen Ihres Kindes  
teilnehmen? Machen Sie mit und werden Sie Elternvertreter!

## ELEIÇÕES DE REPRESENTANTES DE PAIS DA ESCOLA UNDAMENTAL OUTUBRO 2015

Gostaria de participar activamente na escolarização do seu educando ?  
Participe e torne-se representante de pais de alunos!

# ÉCOLE FONDAMENTALE



## ***Chers Parents,***

Les prochaines élections des représentants des parents d'élèves auront lieu en octobre

### ***Quelle est la mission des représentants des parents ?***

Les représentants des parents d'élèves écoutent et soutiennent **tous les parents** qui en font la demande. Avec l'aide de l'école et de l'Agence pour le développement de la qualité scolaire (ADQS), les représentants des parents informent les autres parents des différentes activités qu'ils mènent et des réflexions auxquelles ils participent.

Les représentants des parents s'échangent avec **le comité d'école** et donnent leur avis sur le plan de réussite scolaire (PRS), l'organisation scolaire et la vie à l'école. Ils peuvent organiser des réunions et des manifestations pour toute la communauté scolaire.

Ils sont également représentés dans la **commission scolaire communale** en charge de l'organisation des écoles et dans la **commission scolaire nationale**. Celle-ci fait des propositions au ministre en rapport avec la qualité de l'École.

### ***Qui peut devenir représentant des parents d'élèves ?***

Tous les parents des élèves scolarisés dans l'enseignement fondamental peuvent être candidats.

### ***Comment devenir représentant des parents d'élèves ?***

Le Président du comité d'école écrit à tous les parents pour leur proposer d'être candidats. Cette lettre vous est envoyée 3 semaines avant les élections qui se déroulent tous les 2 ans en octobre. Si vous êtes intéressé(e), veuillez transmettre votre lettre de candidature au Président du comité d'école au plus tard trois jours avant les élections.

Tous les parents de votre école seront invités à élire leurs représentants (au moins 2 par école) lors d'une assemblée générale des parents.

## ***Contacts et infos ADQS***

Mme Diane CAROLIDES – [diane.carolides@men.lu](mailto:diane.carolides@men.lu)

Mme Elise AUBERT – [elise.aubert@men.lu](mailto:elise.aubert@men.lu)

ou tél.: 247-85278

Site internet : [www.men.lu](http://www.men.lu)





## **Liebe Eltern,**

die nächsten Wahlen der Elternvertreter finden im Oktober statt.

### **Was ist die Aufgabe der Elternvertreter?**

Die Elternvertreter stehen **allen Eltern** mit Rat und Unterstützung zur Seite, die eine entsprechende Anfrage stellen. Mit zusätzlicher Hilfe von Seiten der Schule und der Agentur zur Entwicklung von Schulqualität (ADQS) informieren die Elternvertreter alle Eltern über verschiedene Aktivitäten und Veranstaltungen, an denen sie teilnehmen.

Die Elternvertreter besprechen sich mit dem **Schulkomitee** und geben ihre Einschätzung zum Schulentwicklungsplan (PRS), der Schulorganisation und dem Alltag an der Schule ab. Sie können Sitzungen und Veranstaltungen für die gesamte Schulgemeinschaft organisieren.

Zudem sind sie auch in der **Schulkommission der Gemeinde** vertreten, die sich um die Organisation der Schulen kümmert als auch in der **nationalen Schulkommission**. Letztere erstellt in Bezug auf die Schulqualität Vorschläge für das Ministerium.

### **Wer kann Elternvertreter werden?**

Alle Eltern, deren Kinder in einer Grundschule eingeschrieben sind, können sich als Kandidaten melden.

### **Wie wird man Elternvertreter?**

Der Präsident des Schulkomitees schreibt alle Eltern an und lädt sie ein, sich als Kandidat/Kandidatin zu melden. Dieses Schreiben wird ihnen drei Wochen vor der Wahl zugeschickt, wobei die Wahl alle zwei Jahre im Oktober stattfindet. Sofern sie Interesse haben, schicken sie ihre Bewerbung bis spätestens drei Tage vor der Wahl an den Präsidenten des Schulkomitees.

Alle Eltern der Schule werden eingeladen, ihre Elternvertreter (wenigstens zwei pro Schule) auf einer Generalversammlung der Eltern zu wählen.

## **Kontakt und Information ADQS**

Mme Diane CAROLIDES – [diane.carolides@men.lu](mailto:diane.carolides@men.lu)

Mme Elise AUBERT – [elise.aubert@men.lu](mailto:elise.aubert@men.lu)

oder Tel.: 247-85278

Internet : [www.men.lu](http://www.men.lu)



## **Caros Pais,**

As próximas eleições dos representantes de pais de alunos terão lugar em Outubro.

### **Qual é a missão dos representantes de pais?**

Os representantes de pais escutam e apoiam **todos os pais que os** solicitam. Com a ajuda da escola e da Agência para o desenvolvimento da qualidade escolar (ADQS), os representantes de pais informam os outros pais das diferentes actividades que gerem e as reflexões às quais participam.

Os representante de pais reúnem-se com **o comité da escola** e dão o seu parecer sobre o plano de sucesso escolar (PRS), a organização escolar e a vida na escola. Eles podem organizar reuniões e manifestações para toda a comunidade escolar.

Eles são igualmente representantes na **comissão escolar da câmara** a cargo da organização das escolas e na **comissão escolar nacional**. Esta faz propostas ao ministro em relação com a qualidade da Escola.

### **Quem pode tornar-se representante de pais de alunos ?**

Todos os pais de alunos escolarizados no ensino fundamental podem ser candidatos.

### **Como tornar-se representante de pais de alunos?**

O Presidente do comité da escola escreve a todos os pais para lhes propôr de serem candidatos. A carta é-lhe enviada três semanas antes das eleições que se desenrolam todos os 2 anos em Outubro. Se estiver interessado(a), queira transmitir a sua carta de candidatura ao Presidente do comité da escola o mais tardar 3 dias antes das eleições.

Todos os pais da vossa escola serão convidados a eleger os seus representantes (no mínimo 2 por escola) aquando de uma assembleia geral de pais.

## **Contacts et informações ADQS**

Mme Diane CAROLIDES – [diane.carolides@men.lu](mailto:diane.carolides@men.lu)

Mme Elise AUBERT – [elise.aubert@men.lu](mailto:elise.aubert@men.lu)

ou tél.: 247-85278

Site internet : [www.men.lu](http://www.men.lu)



## PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG

Depuis janvier 2012, l'École fondamentale Steinfort est membre du projet « Écoles associées / Partnerschulen » initié par l'Université du Luxembourg. Ensemble avec d'autres écoles fondamentales luxembourgeoises l'École fondamentale Steinfort s'est associée à l'Université du Luxembourg.

En tant que formateurs de terrain, les enseignants participants accueillent régulièrement des étudiants de la faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université du Luxembourg (formation Bachelor en Sciences de l'Éducation, BScE) dans leurs classes pour un stage de plusieurs semaines.

Le temps de terrain constitue pour les étudiants un contact prolongé avec les élèves en situation réelle et avec tous les autres acteurs du champ éducatif. En tant que formateurs de terrain, ces enseignants de l'École fondamentale Steinfort sont chargés de l'accompagnement et du suivi pédagogique des étudiants.

Le magazine backstage du Bachelor en Sciences de l'Éducation (BScE) de l'Université du Luxembourg informe régulièrement sur le programme et l'organisation du BScE ainsi que sur les diverses activités de recherche des différents acteurs.



Ce magazine trimestriel a le but de rendre plus visible et plus transparent le travail des étudiants et de tous les acteurs et partenaires participant à la formation des enseignants.

Pour plus d'informations sur le Bachelor en Sciences de l'Éducation, veuillez consulter [www.bsce.uni.lu](http://www.bsce.uni.lu).

## INFORMATIONS CONCERNANT LA MAISON RELAIS

L'extension de la Maison Relais est en phase de réalisation et la nouvelle infrastructure permettra à l'équipe pédagogique de pouvoir mieux accompagner les enfants fréquentant la Maison Relais. L'actuel concept pédagogique sera adapté aux nouvelles orientations visant à favoriser l'autonomie ainsi que le développement des compétences des enfants.

Quant à la restauration scolaire, il importe de souligner que notre prestataire actuel, la Maison Steffen, dispose d'un label bio. Cette approche d'une nourriture saine et équilibrée sera pérennisée par le lancement d'une soumission publique relative à la restauration scolaire durant l'année scolaire 2015/2016.



**Dès la rentrée scolaire 2015/2016 la direction de la Maison Relais organise une permanence qui fonctionnera les mercredis après-midis de 17.00 à 19.00 heures durant les périodes scolaires.**



# Nationale Kampagne

## Gesundheitsunschädliches & umweltfreundliches Schulmaterial !



### Welche Ziele verfolgt die Kampagne?

**Umweltfreundliches & gesundheitsunschädliche** Schulsachen und Büromaterialien zu identifizieren und diese aktiv zu fördern, dies sind die Ziele der nationalen Kampagne „Ech kafe clever“.

**Kostenlose und jährlich aktualisierte** Produktlisten über umweltfreundliche und gesundheitsunschädliche Schul- und Büromaterialien werden dem Verbraucher von der Kampagne zur Verfügung gestellt.

**Objektive Kriterien** stehen am Anfang eines strengen Bewertungssystems anhand dessen die Produktliste erstellt wird.

### Wer trägt die Kampagne „Ech kafe clever“?

Die Kampagne "Ech kafe clever" wurde vor einigen Jahren durch die Umweltberodung Lëtzebuerg, SuperDrecksKëscht, Greenpeace, das Nachhaltigkeitsministerium, das Bildungsministerium und das Gesundheitsministerium ins Leben gerufen.

### An wen richtet sich die Kampagne?

- ✓ Schüler & Eltern
- ✓ Schulpersonal
- ✓ Büroangestellte
- ✓ Einkaufszentralen
- ✓ Privatleute

## Sorgfalt beim Kauf des Schulmaterials

Die Gesundheit ihres Kindes wird es Ihnen danken!

**Wenn im September für viele Kinder die Schule wieder anfängt, dann beginnt auch wieder das große Rätselraten nach den richtigen Schulmaterialien. Es müssen Stifte, Farben, Hefte und Ordner gekauft werden. Die Liste der Materialien ist lang.**

Doch stellt sich hier die Frage: *Ist die sorgfältige Auswahl des Schulmaterials überhaupt von Bedeutung?*

Auf jeden Fall, denn verschiedene Schulutensilien setzen sich nicht nur aus umweltschädlichen Substanzen zusammen sondern können auch gesundheitsbedenkliche Inhaltsstoffe enthalten die besonders für Kinder problematisch sein können.

Schwermetalle, Flammschutzmittel und Lösungsmittel sind nur einige der gesundheitsbedenklichen Substanzen die durch Kauen oder durch

schwitzende Hände vom Körper aufgenommen werden. Die Liste der bei Labortests nachgewiesenen Schadstoffe ist lang.

Wenn der Körperkontakt zu diesen problematischen Stoffen dann auch noch regelmäßig und sich über ein ganzes Schuljahr erstreckend bestehen bleibt, so kann dies durchaus ernstzunehmende Folgen für die Gesundheit haben.

Somit sollte man sich fragen ob man der eigenen Gesundheit und der Umwelt zuliebe nicht schon vor dem großen Schuleinkauf auf solche problematische Stoffe verzichten soll.

Gesündere, umweltfreundliche und vor allem kostengünstige Alternativen werden auch hier in Luxemburg im Handel mit dem Hinweis „Clever akafen – Produkte empfohlen durch die SuperDrecksKëscht“ angeboten.

**„Ech Kafe Clever“ hat genau diese unbedenklichen Produkte identifiziert und anhand einer Schuleinkaufsliste zusammengetragen.**

Die Liste sowie weiteres Informationsmaterial kann unter anderem frei erhältlich unter folgender Adresse eingesehen werden:

[www.ech-kafe-clever.lu](http://www.ech-kafe-clever.lu)

**SCHUL-MATERIAL**

**RESSOURCENVERBRAUCH!**

**GESUNDHEITSRISIKOEN**

**KLEVER EINKAUFEN**

**GRATIS PRODUKTLISTEN**  
WWW.ECH-KAFFEE-CLEVER.LU

## Pour l'école, achetez malin.

La brochure « Pour l'école, achetez malin » est téléchargeable en français et en allemand sur le site web du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse:

[www.men.public.lu/catalogue-publications/systeme-educatif/cen/cens/schul anf ang/mu.pdf](http://www.men.public.lu/catalogue-publications/systeme-educatif/cen/cens/schul anf ang/mu.pdf)





# GROSS DÉIERENAUSSTELLUNG VUM CYCLE 1







Am Kader vum PRS (Plan de réussite scolaire) huet de Cycle 1 aus der École fondamentale Stengefort eng flott Ausstellung mat Bastel- a Molsaachen vun de Kanner iwwert (Haus-) Déieren organiséiert.

D'Ausstellung war de Freideg 10. Juli 2015 am Schoulgebai „Maison Relais“ zu Stengefort.

Ziel vun dëser Ausstellung, déi an engem familiäre Kader mat Kaffi a Kuch stattfonnt huet, war et, Déieren déi keen Doheem hunn an deenen et net sou gutt geet a fir déi sech Amiavy a.s.b.l. aasetzt, e klengen Don ze maachen.

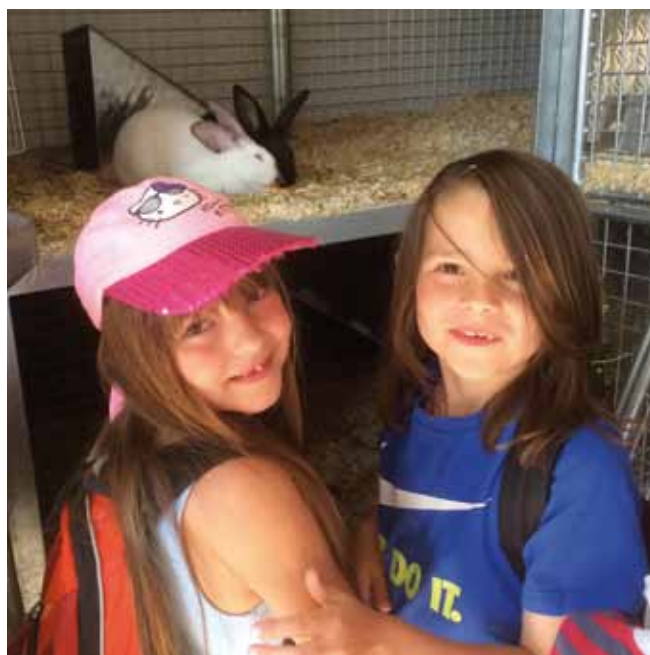
Amiavy war och selwer op der Ausstellung an huet den interesséierte Leit Informatiounen ginn.





## AUS DEM CYCLE 2.1

Schoulausflug vum éischte Schouljoer op d'Robbescheier  
(Klass vum Nathalie Rollin a Caroline Lang).









## AUS DEM CYCLE 2.1

D'1. Schouljoer um Sportsfest de 26. Juni 2015  
(Klass vum Dany Kaber).



Mer hunn zesammen 72,200 Kilometer gesammelt!





## AUS DEM CYCLE 3.1

Visite vum Centre d'Intervention Stengefort am Mee 2015  
(Klass vum Gaby Biver).

▼ D'Kanner probéiere selwer d'Sprézt aus.



▼ D'Kanner kréien erklärt, wéi éischt Hëllef gelescht gëtt.



▼ Grupphephoto mat de Pompjeeën.





## AUS DEM CYCLE 4.1

E puer Impressiounen vu verschiddenen Aktivitéiten aus dem 5. Schouljoer (Klass vum Renée Schaber).



▲ D'Kanner hunn däitsch a franséisch Billerbuicher op Lëtzebuergesch iwvversat an d'Virdroen vum den Texter geübt. Si hunn dës Bicher dann de Kanner aus dem Cycle 1 vu Klengbetten (Mme Joëlle Müller) virgelies.

▲ Mir ameséieren eis am Schnéi.

▼ Klassefoto







▲ Coupe scolaire

Den 9. Juli hunn d'Kanner hiert selwer geschriwwent Theaterstéck „D'Stad vun de Kanner“ hire Familjen a Frënn virgedroen. Ganz am Ufank vun dësem Projet hunn d'Kanner sech d'Handlung iwverluecht, sech Rollen ausgeduecht an duerno gouf gemeinsam een Text geschriwwen. No ville Prouwen hunn d'Kanner dëst Stéck presentéiert.

▼ Museksstonnen



## AUS DEM CYCLE 4.2

E puer Impressiounen vu verschiddenen Aktivitéiten aus dem 6. Schouljoer (Klass vum Jean-Paul Rollinger).



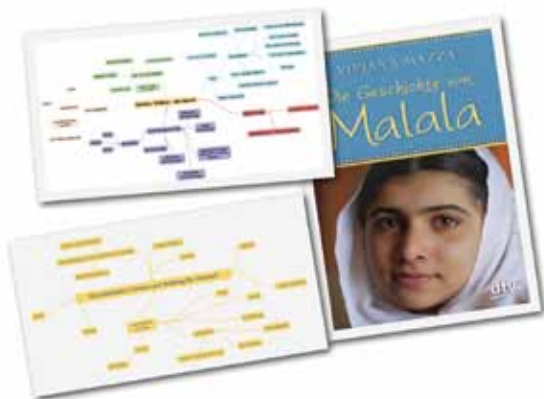
▲ Am Oktober ware mir an den MNHA an d' Stad fir méi iwwer d' Thema „Gallo-Römer“ ze léieren.



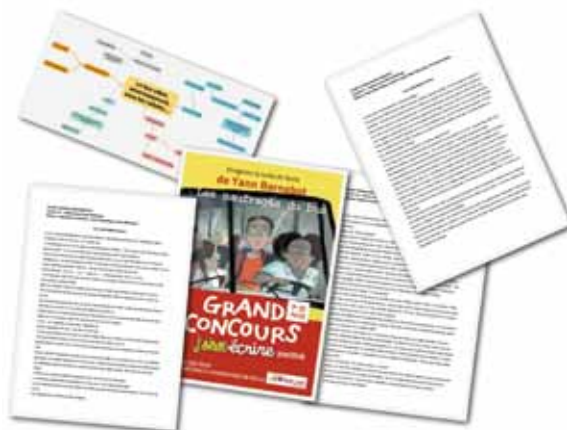
▲ Am Werken hu mir am Dezember ugefaang eis Schnéimännercher ze bastelen, dat ganz no enger Iddi vum Noémie. Sonnes den 21. Dezember 2014 hu mir dunn um Chrëschtmaart verkaaft.



▲ D'Tina Kemnitz huet eis gewisen wéi ee richtig virliest an op wat ee beim Virliese oppasse muss.



▲ Am Däitschen hate mir am November an Dezember e ganz flotte Projet zum Buch „Die Geschichte von Malala“. Mir hunn d' Buch gelies, verschidden Aarbechten zum Buch geschriwwen, zesammen diskutéiert, eng Rei Filmausschnëtter gekuckt. Dat war ee vun de beschte Momenter aus dem Däitschunterrecht an dësem Schouljoer.



▲ Am Franséischen hate mir eis entsched fir un dem Schreifconcours „Les naufragés du bus“ deelzehuelen. An 3 Gruppen hunn d' Kanner sech verschidde flott Texter ausgeduecht an opgeschriwwen. Leider hu mir zwar net bei deem Concours gewonnen, mee et geet jo an der Haaptsach drëm derbäi ze sinn, nom Motto „dabeisein ist alles“.





▲ An der leschter Schoulwoch hu mir fir eis Partnerklass vu Klengbetten e kuerze Stopmotion-Film gedréint deen si bei hirem Theater gebraucht hunn.



▲ Als Virbereedung op d'Coupe scolaire hu mir un der Aktioun „Sécher um Vëlo“ mat dem Kim Kirchen deelgeholl.

▼ An der Woch virun der Ouschtervakanz ware mir zum Ofschloss vum Thema „Gallo-Römer“ ee ganzen Dag op Tréier kucken wat do nach aus der réimescher Zäit steet. Et war zwar e vereenten Dag, mee jiddereen hunn et awer trotzdem ganz flott fonnt.





## AUS DEM CYCLE 4.2

E puer Impressiounen vu verschiddenen Aktivitéiten aus dem 6. Schouljoer  
(Klass vum Christian Kohlen / Joëlle Mattern / Mickels Schmartz) [www.chkohlen.org](http://www.chkohlen.org)



▲ Beim Schlittschuhlaufen in Kockelscheuer.



▲ Geocaching in Steinfort (Centre Mirador) und Workshop im Naturmusée in Luxemburg zum Thema „Geologie der Stadt Luxemburg“.



▲ Am 18. Dezember 2014 haben wir unter der Leitung des Schwimmlehrermeisters Henri Decker hinter die Kulissen des Steinforter Schwimmbades schauen können.



▲ Wir bedanken uns bei Herrn Decker für die interessante Vorstellung des Schwimmmeisterberufes und die lehrreichen Erklärungen der technischen Einrichtungen des Schwimmbades.



▲ Passend zur Musikerziehung haben wir am 21. Mai 2015 an einem tollen Rock-Pop-Konzert in der Rockhal teilgenommen.







▲ Leckere und lehrreiche Aktivitäten in unserer Schulküche. Guten Appetit!



▲ Offizielle Inbetriebnahme des neuen Mehrzweck-Sportfeldes für Ballspiele im Beisein des Schöffen- und Gemeinderates am 13. Juli 2015. Im Namen des Kindergemeinderates haben Noah Holtz (Präsident) und Sarah Catini (Sekretärin) die Anwesenden Gäste begrüßt.



▲ Praktische Verkehrserziehung: Vorbereitung auf die praktische Prüfung der Coupe scolaire-circulation 2015 in den Straßen von Steinfort, Hagen und Kleinbettingen, haben wir am 11. Juni 2015 an dem interessanten und kurzweiligen Workshop „Sécher um Velo“ unter der Leitung von Ex-Radprofi Kim Kirchen teilgenommen.



▲ Im Rahmen der Orientierung nach dem 6. Schuljahr, haben wir am 27. Februar 2015 auf Einladung der Elternvertreter der Gemeinde Kehlen an der „Kielener Schoulfoire 2015“ teilgenommen. Während zwei Stunden haben wir uns an den interessanten und lehrreichen Informationsständen der teilnehmenden Lycéen über die zahlreichen Angebote informieren können.

▼ Aktiver Naturkundeunterricht in unserem Schulgarten.



▼ Coole Masken im Bastelunterricht.





## GEO-SCIENCES

Mat dem 5. Schouljoer Klengbetten an dem 6. Schouljoer Stengefort.

All Méindegnomëtteg treffen sech déi 2 Klassen vum Renée Schaber a vum Jean-Paul Rollinger zesummen mat hire Léierpersounen a léieren a schaffen zesummen a gemëschte Gruppen am Team Teaching an deenen zwéi Fächer Geographie a Sciences Naturelles.

Hei ass eng Auswiel vun den interessanten a flotte Projeten an Themen déi am leschte Schouljoer duerchgeholl goufen.

► Thema „Gesundes Essen – Verdauungssystem – Zähne“ An engem flotte Kachatelier hu mir Geméiszopp, selwergemaachte Pizza a Muffins an als Apéro frësch gepressten Orangejus gemaach.



▼ Thema „Europa“ D'Kanner hu sech e Land rausgesicht, duerno dat Land mat Plakater virgestallt a bei der Vernissage Spezialitéiten zu deene jeweilige Länner an der Klass ausprobiert.







▲ E weidert Thema waren d'Experimenter. Déi zwee Enseignanten hu chemesch a physikalesch Phänomäner unhand vun Experimenter erkläert. D'Kanner hunn och selwer Experimenter geplangt an duerno virun der Klass präsentéiert.



◀ Zum Ofschloss vum Schouljoer sinn déi 2 Klassen zesummen an den Technopolis op Mechelen an an de Mini Europe op Bréissel gefuer. Et war e flotten Dag dee mir zesumme verbruecht hunn an dat war e gudden Ofschloss vun eiser Zesummenaarbecht an dësem Joer.

▼ Am 3. Trimester war eng Visite vun der Stad Lëtzebuerg geplangt. D'Kanner selwer sollten do de Guide sinn. Während e puer Méindeger hu si zesumme gesicht, geplangt an notéiert

wat wichteg bei de Virstellung wäer. Zum Ofschloss ware mir dunn bei guddem Wieder dee ganzen Dag an d'Stad an haten e léierräichen Dag.



## PROJET „70 JOER ENN VUM 2. WELTKRICH“

Den 8. Mee 2015 waren et genee 70 Joer hir, dass hei an Europa den 2. Weltkrieg op en Enn gaang ass. Den 8. Mee 1945 huet déi däitsch Wehrmacht virun den Alliéierten kapituléiert. 70 Joer sinn eng laang Zäit an op ville Plazen hei am Land an och an den Nopesch-Länner ass un deen Dag erënnert ginn. D'Enseignanten vum Cycle 4 hunn decidéiert, dass een zu dësem Joresdag sollt

eppes organiséieren. Mir sinn alleguerten der Meenung, dass dëst Thema net dierf vergiess ginn, an och an der Schoul eng Plaaz soll hunn. Zesummen hu mir dunn dëse Projet ausgeschafft a wat do genee geschafft ginn ass, kënt Dir an de folgenden Artikelen vu Schüler aus dem Cycle 4.2. liesen.

**Die Refraktäre im Bunker**

**Was ist ein Refraktär?**  
Ein Refraktär ist ein Kriegsverweigerer. Ein Kriegsverweigerer ist einer der ablehnt in die Armee zu gehen. Die Luxemburger Refraktäre wollten nicht auf der Seite ihrer Feinde kämpfen.

**Wie sah der Bunker aus?**  
Der Bunker war oft aus Baumstämmen und das Dach war aus Blech. Die meisten Bunker waren in Wäldern.

**Wie verbringen die Refraktäre die Zeit im Bunker?**  
Der Alltag von den Refraktären ist ziemlich langweilig. Sie lesen, sie spielen Karten, machen manchmal auch Dumtheiten und üben sich auch mal im Schießen.

**Heute ist der Bunker wieder aufgebaut worden und man kann ihn besichtigen.**

**Die vier Refraktäre aus dem Bunker „an der Rutschel“ in Klundert.**

**Wer Volksverbrecher beherbergt, mit Lebensmittel versorgt und in der Durchführung von Verbrechen unterstützt wird mit dem Tode bestraft.**

**Die Leute die den Refraktären geholfen haben, die sind auch in Lebensgefahr. Wenn sie von den Nazis erwischt werden, dann werden sie mit dem Tode bestraft.**

### Die Schule denkt an den 2. Weltkrieg.

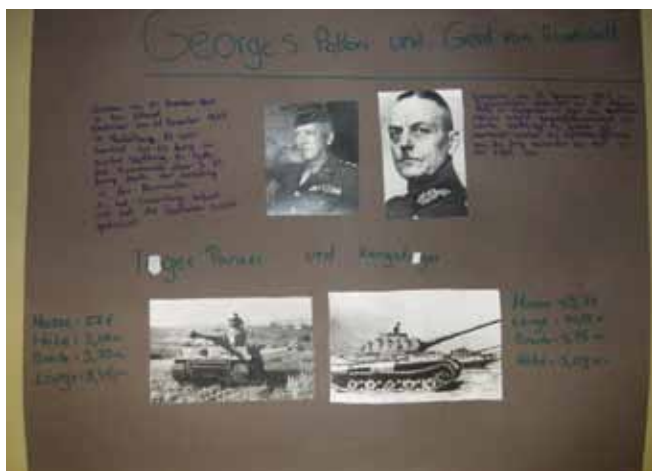
Am 22. April gingen wir zum Thema 2. Weltkrieg nach Esch ins Musée de la Résistance. Nachdem jeder im Museum war, bekamen wir noch Informationen in verschiedenen Ateliers und dann wählte jeder ein Thema für sich über das er mehr erfahren wollte. Zum Schluss stellte jede Gruppe ihr Thema den anderen Schülern und Eltern vor.

Am 22. April begann das Thema 2. Weltkrieg in unserer Schule mit einem Museumsbesuch. Jeweils 2 Klassen aus der fünften und sechsten Klasse wurden in Esch im Musée de la Résistance zuerst ein bisschen über den 2. Weltkrieg informiert. Nachdem jeder im Museum war, wurden wir wieder in den 2 Klassen in verschiedene Ateliers in unserer Schule geschickt. Dort erfuhren wir mehr über den Nationalsozialismus, den Verlauf des 2. Weltkriegs und die Judenverfolgung. Dann musste jeder für sich ein Thema auswählen, worüber er mehr erfahren möchte.

Beispielsweise wurde man über die Invasion am 10. Mai 1940 informiert. Dann gab es noch das Thema, wie aus Luxemburgern Deutsche werden sollten und wie sie sich gewehrt haben. Ein anderes Thema war z.B. der Streik und die Zwangsrekrutierung. Die Refraktäre, die Befreiung am 10.9.1944 und die Ardennenoffensive, sind auch noch wichtige Themen über die wir informiert wurden. Nachdem wir dann alle Informationen bekommen hatten, mussten wir in diesen verschiedenen Ateliers ein Theaterstück, Plakate oder eine Powerpoint Vorstellung vorbereiten, um den anderen zu zeigen, was wir erfahren haben. Genau 70 Jahre nach dem Ende des 2. Weltkriegs, stellte jede Gruppe ihr Thema den anderen Schülern und den Eltern vor. Das alles dauerte 3 Wochen bis zur Präsentation.

**Mike Scholtes (Cycle 4.2. 2014 – 2015)**





### 70 Jahre Ende des 2. Weltkriegs.

In Steinfort und Kleinbetingen haben sich die Klassen zusammengesetzt und sich über ein ganz besonderes aber auch trauriges Thema den Kopf zerbrochen. Sie sind durch dick und dünn gegangen, um genug Informationen zu bekommen. Die Kinder bekamen aber auch Hilfe. Sie sind in ein Museum gegangen und bekamen auch noch Unterricht von den Lehrern.

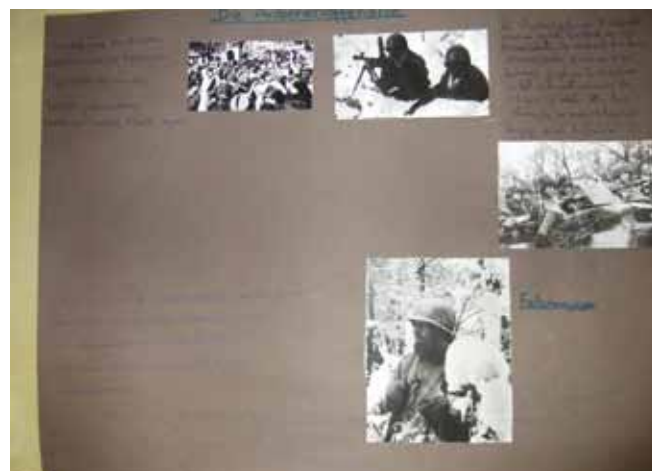
Die Schüler und Lehrer der 5. und 6. Klassen von Steinfort und Kleinbetingen haben sich für den 2. Weltkrieg interessiert. Die Schüler haben sich 3 Wochen lang den Kopf zerbrochen. Als Hilfe sind sie in der Woche nach den Osterferien in ein Museum gegangen und bekamen dort viele Informationen.

In der Schule sind sie dann klassenweise in Ateliers von Renée Schaber und Nadine Moes, Jean-Paul Rollinger und Jhang Rauchs sowie Christian Kohnen, Xavier Roben und Mickels Schmartz gegangen. Bei Renée Schaber und Nadine Moes ist es um die Judenverfolgung gegangen. Bei Jean-Paul Rollinger und Jhang Rauchs im Atelier ging es um den Verlauf des 2. Weltkrieges. In dem letzten Atelier mit Christian Kohnen, Xavier Roben und Mickels Schmartz wurde das Thema Nationalsozialismus behandelt.

Danach haben sich die Kinder in Gruppen gesetzt und hatten immer ein Thema, das sie dann bearbeitet haben. Bei Renée Schaber und Jean-Paul Rollinger ging es um die Refraktäre im Bunker. In einer weiteren Gruppe mit Xavier Roben und Joëlle Mathern ging es um die Befreiung der Luxemburger. Es gab aber auch eine Gruppe in der es um die Invasion der Deutschen ging. Bei dem Thema waren Jhang Rauchs, Serge Bertemes und Kai Mallinger dabei. In einer Gruppe wo Tania Wenzel und Kim Thill dabei waren, war das Thema als die Luxemburger zu Deutschen werden sollten. Beim Thema Zwangskreutierung waren Nadine Moes und Mariette Eischen dabei. Bei dem Thema Ardennenoffensive waren Mickels Schmartz und Christian Kohnen verantwortlich. Bei dem letzten Thema ging es um die Befreiung am 10.9.1944, dort waren Xavier Roben und Joëlle Mattern das Lehrpersonal. In diesen Gruppen haben sie sich beschäftigt.

Nach einer Woche sind die jeweiligen Gruppen dann auf die Bühne gegangen und haben eine Vorstellung über ihr Thema gehalten. Damit es noch interessanter war, spielten die Kinder auch Theater oder Filmausschnitte vor. Es gab aber auch Kinder die Plakate angefertigt haben und dann vorgestellt haben. Die Kinder hatten sich Mühe gegeben und das lohnte sich auch gewaltig.

**Julie Erpelding (Cycle 4.2. 2014 – 2015)**



### Fünf Tage Andenken an den zweiten Weltkrieg.

In den Schulen der Gemeinde Steinfort haben sich die Schüler aus den 5. und 6. Klassen nach den Osterferien zusammen gefunden, um über das Thema Zweiter Weltkrieg zu sprechen weil es an diesem Tag fast 70 Jahre her waren dass der zweite Weltkrieg zu Ende ging.

In der Woche nach den Osterferien begann das Projekt „Zweiter Weltkrieg“. In diesen Wochen machten sich die 5. und die 6. Klassen aus der Steinforter Grundschule auf den Weg in das Resistenzmuseum nach Esch. Dort bekamen die Kinder viele Informationen über den zweiten Weltkrieg. In der Woche nach der Besichtigung versammelten sich die Kinder wieder und bekamen einen ganzen Vormittag lang Informationen über drei verschiedene Themen. Die Themen waren der Nationalsozialismus, der Verlauf des zweiten Weltkriegs und die Judenverfolgung. Nach dieser Woche konnten die Kinder sich die Kinder in verschiedene Gruppen aufteilen. Die einzelnen Gruppen waren die Invasion am 10. Mai 1940, aus Luxemburgern sollten Deutsche werden, Streik und Zwangsrekrutierung, Refraktäre, Befreiung und Ardennenoffensive. Nachdem die Schüler an den einzelnen Themen gearbeitet hatten, ging es in der letzten Woche darum, den anderen dieses Thema vorzustellen. Es wurden Theatervorstellungen und Referate gemacht. 3 Wochen lang haben die Kinder sich rund um das Thema „Zweiter Weltkrieg“ schlau gemacht.

**Noa Della Siega (Cycle 4.2. 2014 – 2015)**



## CONCERTEN VUN DER SCHOULCHORALE



▲ Concert am CPG zu Stengefort. Mat eiser „Schoulchorale“ hu mir e flotte Concert mat Chrëschtliider Mëttwochs am Nomëtteg, de 17. Dezember 2014 zu Stengefort am Centre psycho-gériatrique gesongen.

▼ Eise groussen Optritt war awer zum Ofschloss vum Chrëschtmaart. De Sonndeg, 21. Dezember 2014 um 18:30 Auer huet eis „Schoulchorale“ e Concert an der Stengeforter Kierch gesongen. Ronn 50 Schoukanner aus de Cyclen 3 a 4 ware mat ganz grousssem Engagement derbäi. E grousse MERCI nach eng Kéier un all Sängerinnen a Sänger an un eis Solisten an eis trei fräiwëlleg Helferinnen, déi matgemaach hunn, fir hiren Asaz bei de Prouwen a beim Concert.





## VISP 2015

### Aufenthalt der beiden 6. Klassen 2014/2015 (Jean-Paul Rollinger und Christian Kohnen / Mickels Schmartz) in Visp (CH) vom 29. Juni bis 4. Juli 2015.

Zum Abschluss unserer Grundschulzeit haben wir Schülerinnen und Schüler der beiden 6. Klassen aus Steinfort zusammen mit unseren Lehrern Jean-Paul Rollinger, Christian Kohnen und Mickels Schmartz eine tolle und abwechslungsreiche Woche in Visp im Schweizer Kanton Wallis verbracht.

Höhepunkte unserer Ferienwoche waren u.a. der Besuch der spektakulären Aareschlucht in Meiringen, die Fahrt mit der Luftseilbahn zum Eggishorn (2926 Meter) mit Blick auf den weltberühmten Aletschgletscher (größter und längster Gletscher Europas), die atemberaubende Fahrt zum Allalinhorn (oder einfach Allalin), ein mit 4027 Meter hoher Gipfel. Mit der höchstgelegenen U-Bahn der Welt (Metro Alpin) sind wir zum größten Eispavillon der Welt gefahren, das neben dem höchstgelegenen Drehrestaurant der Welt liegt.

Noch hervorzuheben ist die Besichtigung des „Musée et chiens du Saint-Bernard“ in Martigny, eine nicht zu anstrengende Wanderung von Fiesch/Kühboden nach Bettmeralp mit Auffahrt zum Bettmerhorn (2647 Meter), ein leckeres Raclette-Essen, die geführte Besichtigung der Salzmine in Bex und nicht zu vergessen die leckere Besichtigung der Chocolaterie Cailler in Broc.

Am besten hat uns der Tagesausflug nach Norditalien zum Lago Maggiore gefallen. In Stresa haben wir bei heißem Sommerwetter die Isola Bella mit ihren schönen Gärten besichtigt und eine leckere Pizza auf der schönen Insel mit

Blick auf den See genossen. Nach der Überfahrt mit dem Boot, sind wir in der lombardischen Stadt Laveno-Mombello zum Abschluss mit einem mehr oder weniger mulmigen Gefühl im Bauch mit der Seilbahn auf den 1062 Meter hohen Berg Sasso del Ferro gefahren. Dieser Korblift wird von den Einwohnern liebevoll „Farbeimerbahn“ genannt, weil die Gondeln rund wie ein Eimer sind. Die Kabinen der „Farbeimerbahn“ haben keine Sitzplätze und fassen nur zwei Personen, die stehen müssen. Die Fahrzeit beträgt rund 16 Minuten. Während der Fahrt und vom Berg aus hat man eine wunderbare Sicht über den Lago Maggiore bis hin zum Monte Rosa.

Sehen Sie auf den beiden folgenden Seiten eine Auswahl an Fotos von einer unvergesslichen Ferienwoche....

#### Visp 2015 - „Ich war dabei“

CARDELLINI Valentina; DELLA SIEGA Noa; ERPELDING Julie; ERPELDING Noémie; LEJOUR Julia; LOPES PACHECO André; SCHOLTES Mike; SCHONCKERT Pit; WAMPACH Lenja; WINANDY Samantha; CAMAIONI Mika; CATINI Sarah; CHERICI Luca; HOLTZ Noah; KLEIN Kim; LENERTZ Emmilie; RIES Shawn; SCHLEY Nick; STEFFEN Roy; TOMASSINI Chiara; VOGEL Benjamin.

Lehrer- und Begleiterteam: LINSTER-THEIN Susy, SCHMARTZ Mickels, PIRES Sandrine, ROLLINGER Jean-Paul und KOHNEN Christian.















COMMUNE DE  
STEINFORT

# ALLONS À L'ÉCOLE ! EN TOUTE SÉCURITÉ !

Dans le souci d'offrir à vos enfants  
un chemin vers l'école en toute sécurité  
nous vous prions de

- ✗ ne pas stationner votre  
voiture sur le trottoir
- ✓ laisser libre les passages  
pour piétons
- ✗ ne pas gêner l'autobus  
sur son arrêt.

**MERCI!**





## AU REVOIR

Au revoir 6. Schouljoren 2014/2015 an alles Guddes a Bonne Chance am Lycée.



Klass: ROLLINGER Jean-Paul (Stengefort)



Klass: KOHNEN Christian  
MATTERN Joëlle  
SCHMARTZ Mickels (Stengefort)



Klass: MOES Nadine (Klengbetten)

## LASEP STENGEFORT

LIGUE DES ASSOCIATIONS  
SPORTIVES  
DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Léif Kanner, léif Elteren

En Dönschden, 22. September 2015  
fänken d'Aktivitéiten vun der Lasep  
neess un.

Fir Spill, Sport a Spaass ass gesuergt.



Rendez-vous ass an der Sportshal:

Dönschdes de 22.09 fir

1. – 3. Schouljoer: 14.15 – 15.15 Auer

4. – 6. Schouljoer: 15.15 – 16.15 Auer

Donneschdes de 24.09 fir

den Cycle I 14.00 – 15.00 Auer

an 15.00 – 16.00 Auer

D'Kanner sollen hir Sportssaachen matbréngen!

D'Cotisation fir dat ganz Joer ass 20€



Reprise des activités: mardi le 22 septembre pour les

1-3 année d'études 14h15 - 15h15

4-6 année d'études 15h15 - 16h15

jeudi le 24 septembre pour le

cycle I 14h00 – 15h00

et 15h00 – 16h00

La **LASEP** offre aux enfants des activités sportives,  
des jeux et de l'amusement.

Les enfants doivent apporter leurs affaires de sport.

La cotisation pour toute l'année s'élève à 20€

Responsables:

Kim Thill, Tania Wenzel

Jhang Rauchs

tél.: 399 313 314

Heimat mellen ech mäi Kand un, fir un de Sportsnomëttger vun der  
LASEP deelzehuelen:

Numm a Virnumm: .....

Matricule: .....

Klass: ..... Titulaire: .....



# Vacances et congés scolaires 2015/2016

L'année scolaire commence le mardi 15 septembre 2015 à 8:00 heures et finit le jeudi 15 juillet 2016.

## Vacances scolaires

| VACANCES & CONGÉS     | DATE DÉBUT (INCLUS)     | DATE FIN (INCLUS)          |
|-----------------------|-------------------------|----------------------------|
| Congé de la Toussaint | samedi 31 octobre 2015  | dimanche 8 novembre 2015   |
| Vacances de Noël      | samedi 19 décembre 2015 | dimanche 3 janvier 2016    |
| Congé de Carnaval     | samedi 6 février 2016   | dimanche 14 février 2016   |
| Vacances de Pâques    | samedi 26 mars 2016     | dimanche 10 avril 2016     |
| Congé de la Pentecôte | samedi 14 mai 2016      | dimanche 22 mai 2016       |
| Vacances d'été        | samedi 16 juillet 2016  | mercredi 14 septembre 2016 |

## Jours et congés isolés

| JOURS ET CONGÉS ISOLÉS | DATE                              |
|------------------------|-----------------------------------|
| St Nicolas             | dimanche 6 décembre 2015          |
| Fête du Travail        | dimanche 1 <sup>er</sup> mai 2016 |
| Ascension              | jeudi 5 mai 2016                  |
| Fête nationale         | jeudi 23 juin 2016                |

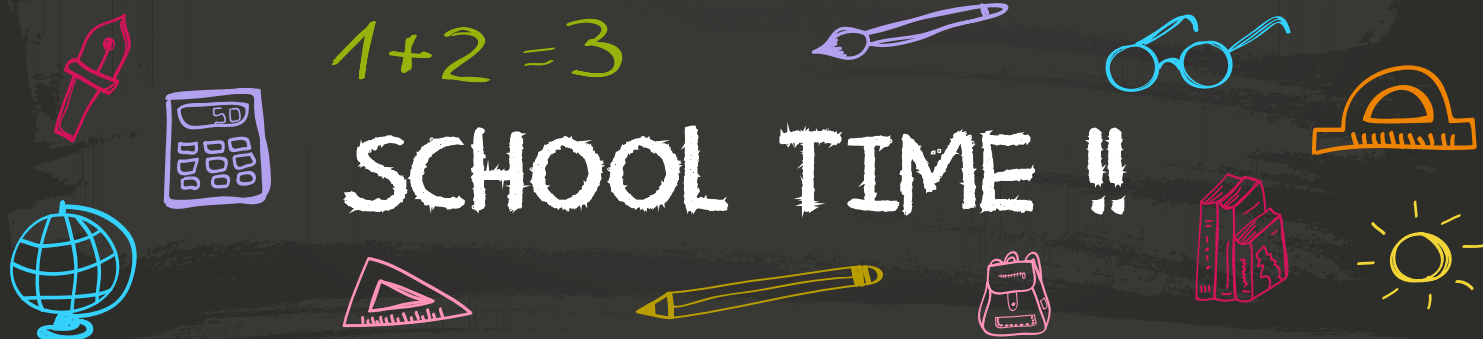
## Remarques

- 1) D'après la modification de la circulaire ministérielle aux administrations communales concernant l'organisation scolaire pour la rentrée 2015/2016 concernant le calendrier des congés et vacances scolaires, **les classes des quatre cycles de l'enseignement fondamental ne chômeront plus pendant le jour du pèlerinage à Notre-Dame de Luxembourg**. Les enseignants sont cependant invités à accepter d'éventuelles excuses écrites concernant les absences d'élèves, sans que pour autant les élèves soient libérés collectivement des cours.
- 2) La veille des vacances de la Toussaint, de Noël, de Carnaval, de Pâques et de la Pentecôte, les élèves sont congédiés à la fin des cours de l'après-midi, c'est-à-dire le vendredi à 16h00.
- 3) Vu la situation particulière dans la commune de Steinfort où les cérémonies solennelles de la 1<sup>ère</sup> communion ont lieu au début de la soirée du dimanche 24 avril 2016, les enseignants des 3<sup>èmes</sup> années d'études accepteront d'éventuelles excuses écrites concernant les absences d'élèves concernés au cours de la matinée.

## L'année scolaire 2016/2017

L'année scolaire commence le jeudi 15 septembre 2016 et finit le samedi 15 juillet 2017.

1. Le congé de la Toussaint commence le samedi 29 octobre 2016 et finit le dimanche 6 novembre 2016.
2. Les vacances de Noël commencent le samedi 24 décembre 2016 et finissent le dimanche 8 janvier 2017.
3. Le congé de Carnaval commence le samedi 18 février 2017 et finit le dimanche 26 février 2017.
4. Les vacances de Pâques commencent le samedi 8 avril 2017 et finissent le dimanche 23 avril 2017.
5. Jour férié légal: le lundi 1<sup>er</sup> mai 2017.
6. Jour de congé pour l'Ascension: le jeudi 25 mai 2017.
7. Le congé de la Pentecôte commence le samedi 3 juin 2017 et finit le dimanche 11 juin 2017.
8. Jour de congé pour la célébration publique de l'anniversaire de SAR le Grand-Duc: le vendredi 23 juin 2017.
9. Les vacances d'été commencent le samedi 15 juillet 2017 et finissent le jeudi 14 septembre 2017.





ÉCOLE FONDAMENTALE  
STEINFORT

Édité par l'Administration communale de Steinfort  
Service des Relations Publiques  
B.P. 42 • L- 8401 Steinfort  
en collaboration avec le comité d'école

Photos: istockphoto.com / Myriam Kneip  
Illustrations: Ingo Schandeler  
Imprimerie Heintz



COMMUNE DE  
STEINFORT